

Assemblée Annuelle

CREPS – 18000 Bourges

28-29/01/2023



Liste des Sujets

I. Réunion des Comités Régionaux et Départementaux du 28/01/2023	3
a) Point sur les R1 et les accessions en N2.	3
a.1 Principe de calcul	3
a.2 Nombre de R1	4
a.3 Nombre de manches et mode de classement	4
b) Championnat des CLUBS	4
c) Modification des règlements	5
d) Les Vœux	5
e) Gestion des Championnats	6
f) Calendrier	7
g) Nouveaux partenaires 2023	7
h) L'ANS	7
i) Haut niveau (Alain DEWIMILLE)	7
j) Autres points abordés	8
k) Rapport de la commission de discipline et d'appel (Jean Pierre MINET)	8
II. Assemblée Générale du 29/01/2023	10
a) Rapport moral	10
a.1 Effectifs	11
a.2 Haut niveau	12
a.3 Tarif des licences	12
a.4 Nos partenaires	12
a.5 Résultats internationaux 2022	13
a.5.1 EQUIPES DE France	13
a.5.2 NOS MEDAILLES 2022	14
a.5.3 Les CLUBS	14
b) Compte de résultats 2022 (Edmonde VILAIN)	15
c) Actifs de la commission eau douce	18
d) Rapport des vérificateurs aux comptes (JP. LACOMBE)	18
e) Bilan prévisionnel 2023	19
f) Résumé de la réunion des CD et CR de la veille (P. FASQUEL)	20
f.1 Retour en résumé sur cette réunion (Voir les détails dans le 1 ^{er} Chapitre de ce document).	20
f.2 Les Vœux	20
f.2.1 Vœux du Comité Directeur	20
f.2.2 Vœux du CR Bretagne	20
f.2.3 Vœux du CR Centre Val de Loire	20
f.2.4 Vœux du CR Hauts de FRANCE	21

f.2.5	Vœux du CR Normandie.....	22
f.2.6	Vœux du CR Pays de la Loire.....	22
f.2.7	Vœux du CR PACA.....	22
g)	Présentation des équipes médaillées (A. DEWIMILLE-P. ROCHER)	23
h)	Enumération des différents résultats (A. DEWIMILLE).....	24
h.1.1	Les Champions	24
h.1.2	Les Vainqueurs de Coupes individuelles.....	24
h.1.3	Les Championnats par équipes.....	25
i)	Rapport des commissions grandes épreuves.....	25
i.1	MIXTE – Corpos, Vétérans et Clubs (E. VILAIN).....	25
i.1.1	Vétérans.....	25
i.1.2	Corpos.....	26
i.1.3	Championnat de France des Clubs.....	26
i.2	MIXTE – Duo, Coupe de France, Jeunes (P. FASQUEL).....	27
i.2.1	Coupe de France Mixte	27
i.2.2	DUO.....	28
i.2.3	JEUNES	28
i.3	FEEDER (F. LINARD non présent excusé).....	29
i.3.1	Coupe de France Masters et Vétérans.....	29
i.3.2	Coupe de France	29
i.3.3	Coupe de France Jeunes et Féminines.....	29
i.3.4	Championnat de France des Clubs.....	29
i.4	CARPE (Ph. AURIAULT).....	29
j)	Rapport commission Médicale (S. BECAT non présente excusée)	30
k)	Rapport commission Formation (M. LE POURSOT non présent excusé).....	30
l)	Rapport Arbitrage (G. MEYER non présent excusé)	31
m)	Rapport Communication (P. ROCHER)	31
n)	Intervention des SPONSORS.....	35
n.1	Christophe NOUALHIER pour SENSAS.....	35
n.2	Stéphane POTTELET pour GARBOLINO	35
n.3	Romain FOIRATIER pour CHAMPION FEED	35
n.4	Gérard TRINQUIER pour MILO	35
o)	FISHING AWARDS (P. ROCHER, E. VILAIN et JL. QUERNEC).....	35
p)	Intervention de Jacques GOUPIL Président de la FFPS.....	36
q)	Intervention de Maurice LEBRANCHU Vice-Président de la FNPF.....	37

I. Réunion des Comités Régionaux et Départementaux du 28/01/2023

A savoir : les votes ont été faits majoritairement via la plateforme MY FFPS ou par bulletin papier pour les présents dont la connexion a été impossible.

Parallèlement certains votes impossibles à distance ont aussi été effectués, par une procuration de dernière minute, par un autre représentant de la Zone ou du CR lorsque celui-ci était présent (décision prise avec accord unanime au préalable de l'assemblée).

CD 01	MY FFPS	CD 33	MY FFPS	CD 67	MY FFPS	CD 86	MY FFPS	CD 49	PAPIER
CD 08	MY FFPS	CD 35	MY FFPS	CD 69	MY FFPS	CD 87	MY FFPS	CD 50	PAPIER
CD 13	MY FFPS	CD 40	MY FFPS	CD 70	MY FFPS	CD 88	MY FFPS	CD 51	PAPIER
CD 17	MY FFPS	CD 42	MY FFPS	CD 71	MY FFPS	CD 91	MY FFPS	CD 54	PAPIER
CD 18	MY FFPS	CD 44	MY FFPS	CD 76	MY FFPS	CD 02	PAPIER	CD 61	PAPIER
CD 19	MY FFPS	CD 45	MY FFPS	CD 77	MY FFPS	CD 03	PAPIER	CD 62	PAPIER
CD 24	MY FFPS	CD 47	MY FFPS	CD 78	MY FFPS	CD 14	PAPIER	CD 68	PAPIER
CD 27	MY FFPS	CD 53	MY FFPS	CD 79	MY FFPS	CD 16	PAPIER	CD 72	PAPIER
CD 28	MY FFPS	CD 56	MY FFPS	CD 80	MY FFPS	CD 23	PAPIER	CD 83	PAPIER
CD 31	MY FFPS	CD 58	MY FFPS	CD 82	MY FFPS	CD 36	PAPIER		
CD 32	MY FFPS	CD 59	MY FFPS	CD 85	MY FFPS	CD 37	PAPIER		

La réunion sous la Présidence de Jean Luc QUERNEC se déroule en présence de Jacques GOUPIL, Président de la FFPS.

a) Point sur les R1 et les accessions en N2.

a.1 Principe de calcul

Suite aux incompréhensions sur le principe de calcul du nombre de montants dans les N2 il paraissait judicieux au Comité Directeur d'éclaircir et si possible de simplifier la méthode pour l'année à venir.

En effet, compter les participants des R2 remontées à la FFPSed très tardivement voire pas du tout n'était pas très efficace.

Une nouvelle formule de calcul est proposée, elle consiste à plafonner les participants des R1 en fonction du nombre de licenciés de chaque région et ensuite de ne plus tenir compte des R2 ou autres épreuves servant d'accession à ces R1.

Seront donc retenus pour le calcul du prorata : les pêcheurs en N1, en N2 et le nombre de participants à la R1 si celui-ci est inférieur au plafond défini pour la région (voir tableau ci-dessous effectué par tranche de 150 licenciés) ou au plafond de la R1 dans l'autre cas.

Ce plafond tenant compte du nombre de licenciés il serait bien entendu réactualisé chaque année.

Aucun vote n'est réclamé, la proposition est acceptée à l'unanimité.

Région	Max retenu pour 2023	Région	Max retenu pour 2023
Centre Val de Loire	45	Occitanie	36
Hauts de France	45	Pays de Loire	36
Nouvelle Aquitaine	45	Auvergne Rhône Alpes	24
Grand Est	39	Bretagne	24
Bourgogne Franche Comté	36	Normandie	24
Ile de France	36	PACA	18

a.2 Nombre de R1

Une autre spécificité est demandée dans la salle, la possibilité de scinder les R1 en 2 zones ceci dans le but d'éviter des déplacements trop onéreux aux participants mais aussi de pouvoir faire participer un plus grand nombre de pêcheurs à la compétition.

Cette possibilité demandée plus particulièrement par les CR géographiquement étendus est aussi acceptée à l'unanimité et ne sera pas soumise à un vote.

Dans ce cas, les participants des 2 R1 seront additionnés et le total sera de la même façon plafonné comme il est décrit plus haut.

a.3 Nombre de manches et mode de classement

Intervention dans la salle (CR Pays de Loire) « 3 manches obligatoires ce sera mal perçu par nos licenciés ils veulent des championnats en 2 manches sur 2 jours avec l'application pour plus de régularité du nouveau type de classement sinon nous craignons qu'ils ne pêchent pas. »

Le sujet fait débat et les différentes interventions ne faisant apparemment pas dégager une majorité suffisante pour une solution plutôt qu'une autre, il est décidé cette fois de soumettre les questions au vote des Présidents.

Q1 : Etes-vous d'accord pour laisser les CR choisir le nombre de manches de leurs R1 (2 ou 3) ?

Q2 : En cas d'une R1 en 2 manches faut-il autoriser le nouveau mode de classement (voisinage) pour une plus grande régularité ?

Par 220 voix contre 38 pour la Q1 et 179 contre 52 pour la Q2, la réponse a été oui à ces deux questions. Les Comités Régionaux redeviennent donc quasiment autonomes sur l'organisation de leur régional.

Le Président rappelle qu'il ne sera pas toujours simple néanmoins de fabriquer les grilles pour appliquer ce mode de classement surtout si le nombre de participants est faible.

Le CR pays de Loire a déjà prévu un certain nombre de grilles dans ce sens, Patrice FASQUEL se propose de les étudier et de les mettre en ligne sur le site après leur validation.

b) Championnat des CLUBS

Beaucoup de mécontents après le passage à 30 équipes pour le dernier Championnat des Clubs. Certains voulaient revenir en arrière, d'autres passer à 40, là encore il semblait indispensable de remettre le sujet à l'ordre du jour.

En 2022 il a été impossible de trouver une 30^{ème} équipe rappelle le Président.

Pourquoi dès lors ne pas faire une épreuve sur inscription sans éliminatoire ouverte à tous ?

On a aujourd'hui un maximum de 80 équipes qui selon le lieu, la date voire la motivation sera beaucoup moins élevée à la finale alors faut-il vraiment se prendre la tête en organisant des qualificatifs souvent hors saison, pénibles et coûteux pour finalement n'éliminer que quelques équipes puisque beaucoup sont repêchées ?

Intervention dans la salle : « Trouverez-vous des parcours pouvant accueillir 400 pêcheurs ? »

« Oui répond le Président on a Marennes, la Martinière, Saint Quentin, Ham (CR Hauts de France) etc.

Mais c'est aussi à vous de poser des candidatures, n'hésitez pas ! ».

Les petits clubs pourront à nouveau se mesurer à l'élite comme certains le réclament.

*Intervention dans la salle : « D'accord mais à condition de connaître les lieux tôt en saison »
« Le calendrier étant souvent finalisé lors de l'AG en mettant une date limite d'inscription au 31 mars, cela ne devrait pas poser de problème. »*

La modification est approuvée par l'assemblée et sera testée pour une année, l'inscription sera de 200€ par équipe décision elle aussi acceptée à l'unanimité. 50% des équipes seront récompensées.

c) Modification des règlements

Les 4 règlements ont été envoyés (coup, corpos, carpe et feeder) à tous les Présidents, ils n'ont pas subi de gros changements.

On retiendra que désormais un pêcheur pourra s'il a prévenu le responsable de l'épreuve arriver sur sa place jusqu'à l'amorçage et l'officialisation de la pause fraîcheur qui ne raccourcit en rien la durée de l'épreuve comme nous avons oublié de le mentionner et qui nous a été justement réclamé dans la salle.

*Intervention dans la salle : « Quid des mini-coupelles sur la canne ? »
C'est le règlement FIPSeD précise Hervé KAJETANIAK donc elle est autorisée.*

Toutes les modifications réglementaires sont acceptées à l'unanimité.

d) Les Vœux

Beaucoup de vœux sur la R1 ou encore le Championnat des clubs ont trouvé réponse par les points expliqués précédemment, preuve que des mises au point étaient nécessaires.

*Intervention dans la salle suite à un vœu mal interprété : « Cas des pêcheurs qui arrivent en retard sans prévenir au tirage au sort, que pouvons-nous faire ? »
« S'il est en retard, il y a toujours moyen de faire un rapport à la commission de discipline, le pêcheur prendra un avertissement et ne pourra plus recommencer, s'il est définitivement absent il pourra prendre une suspension comme il est prévu par le règlement disciplinaire. »*

Par ailleurs une modification du règlement précisant que lorsqu'il a prévenu le responsable de l'épreuve (cf. programme) un pêcheur peut arriver sur sa place jusqu'à l'amorçage.

Les autres vœux ont été visualisés, étudiés et discutés, mais aucun n'a débouché sur une quelconque remise en cause des règlements.

On pourra retenir parmi les autres vœux (que vous pouvez retrouver en annexe), une demande de retour aux balances à aiguilles (mauvaise utilisation des pesons électroniques), l'interdiction de la tresse sur les bas de lignes feeder et coup, une demande de refonte des grilles (ce qui a été fait), une augmentation des subventions pour les organisateurs de grandes épreuves, un retour des divisions à 36 ou encore un roulement dans les zones sur 3 ans pour la confection du calendrier.

Vœu très séduisant sur la forme mais difficilement applicable sur le fond car il faudrait parfois obliger un CR ou un CD d'organiser une épreuve et ça nous semble irréalisable.

Quant au vœu qui menaçait d'une non reprise de licence s'il n'était pas exhaussé il n'a logiquement pas été étudié.

Un vœu émis par la FFPSed a néanmoins fait débat comme attendu l'interdiction aux masters et vétérans de participer aux épreuves seniors.

Même si nous savions que ce vœu était voué à l'abandon vu les réactions immédiates qu'il avait déclenchées lors de fuites « incontrôlées », nous l'avons néanmoins laissé en débat pour qu'un problème bien présent et beaucoup plus grave en ressorte : la disparition progressive des jeunes licenciés.

La situation devient critique en effet et il est inutile de le cacher moins de 60 participants au dernier championnat jeunes c'est du jamais vu. Pas simple de trouver par un coup de baguette magique une solution.

Intervention dans la salle : « Il faut recréer des concours avec des limitations adaptées (JP. MISSERI), les aînés doivent s'occuper des jeunes, il faut inciter les CD et CR à construire des jeunes (J. BARRETEAU). »

Tous les mercredis des concours d'anciens sont organisés un peu partout en France rappelle le Président, il serait bien que de temps en temps l'un de ces concours se transforme en concours de jeunes.

Le Comité Directeur propose dans un premier temps de relancer dès 2024 une épreuve par CD ou par CR avec participation obligatoire pour une inscription au championnat des jeunes sans tenir compte du classement. Un retour en arrière en quelque sorte qui sera parallèlement accompagnée de la mise en place d'une commission jeunes au sein du comité qui débouchera on l'espère sur d'autres initiatives à courts termes.

e) Gestion des Championnats

Jean Claude POINSIGNON est pour l'instant dans l'impossibilité d'assumer la gestion des championnats. Il est en ce moment toujours hospitalisé et nous espérons de tout cœur qu'il guérisse très vite et nous rejoigne très prochainement.

En attendant on s'est rendu compte du travail énorme qu'il faisait et ce n'est pas moins de quatre personnes qui vont le remplacer :

- Feeder LINARD pour le feeder
- Patrice FASQUEL pour les masters et vétérans
- Edmonde VILAIN pour les mixtes, corpos et le moulinet
- Philippe AURIAULT pour la carpe

Patrice FASQUEL rappelle que pour tous ces championnats, le remplaçant ne peut être désigné que par la FFPSed et non par le Président de CD ou CR (principe du prorata national).

<----- PAUSE CAFE ----->

f) Calendrier

Le calendrier 2023 est visionné et la majorité des épreuves qui étaient en attente d'un lieu trouvent preneurs.

Le Président rappelle que si une épreuve n'a pas de lieu désigné dans les délais, elle sera dorénavant supprimée, on ne mettra plus au dernier moment des parcours de secours qui nous ont valu en 2022 que des reproches. Des organisateurs nous dépannent et sont ensuite critiqués de toute part parce que le lieu n'est pas adapté à la saison, ça ne se reproduira plus.

De la même façon on ne change pas les dates si la date ne convient pas ou plus on changera le lieu.

- Exception faite pour le moulinet ou la date a été avancée d'une semaine à cause de l'ouverture du carnassier
- A noter que la N1 Carpes redevient à FREGENEUIL par respect pour les gros investissements faits par les organisateurs, ce n'est pas aux pêcheurs de décider les lieux.
- Si la Coupe Masters Vétérans Feeder ne trouve pas de candidature, elle se fera en même temps que la Coupe Seniors Feeder avec un classement spécifique
- Philippe AURIAULT rappelle qu'il faut faire remonter à la FFPSed les dates des qualificatifs carpe.
- Nous n'avons pas pour l'instant les dates des épreuves de nos partenaires

g) Nouveaux partenaires 2023

La saison 2023 sera embellie avec l'arrivée de deux nouveaux sponsors les entreprises A-MATCH et MILO. Nous avons également signé un contrat de mécénat pour les trois prochaines années avec l'entreprise THEON INNOVATION à Montmorillon.

h) L'ANS

Les demandes de subvention des Clubs CD ou CR devront désormais être effectuées via un « compte asso » sinon elles seront irrecevables. Le dossier n'est pas simple à remplir et il faudra s'y prendre plusieurs jours en avance pour l'envoyer dans les délais.

C'est néanmoins toujours la FFPS qui décidera les sommes à allouer à chaque demande.

« Si vous ne demandez pas ça va aller aux autres commissions » insistent les deux Présidents Jacques GOUPIL et Jean Luc QUERNEC.

i) Haut niveau (Alain DEWIMILLE)

Alain DEWIMILLE prévient : toutes les épreuves qui décernent un titre de Champion de France doivent être envoyées (date et lieu) au ministère ce qui veut dire qu'elles pourraient éventuellement être soumises à des contrôles anti dopage. Les sportifs retenus pourront quant à eux être contrôlés à n'importe quel moment de l'année.

Si le Feeder, n'a pas été retenu c'est parce qu'on a voulu l'isoler et que de ce fait il ne rentrait pas dans les clous. Mais rien n'est perdu, les critères de sélection peuvent évoluer. En tous les cas ce fait est une décision du ministère des sports et non une volonté de notre part.

Pour 2023, 17 de nos sportives et sportifs ont été inscrits sur les listes des sportifs de Haut Niveau.

- Catégorie élite pour les six championnes du monde en titre, valable jusqu'au 31 décembre 2024
- Catégorie senior : pour les titres individuels, aucun pour nous cette année
- Catégorie relève : pour nos U25 (4 pêcheurs)

- Catégorie espoir : pas de jeune concerné pour l'instant
- Catégorie collectif national pour les pêcheurs issus du classement annuel (classement établi sur les 4 meilleurs résultats des 5 dernières années en N1 ou N2 Mixte) sont retirés de cette liste les masters ou vétérans (ce qui concernait Didier DELANOY et Jacky MARDELE).

Le champion de France pouvait aussi rejoindre ce collectif mais il n'a pas donné de suite à la demande. A noter que cette dernière catégorie est renouvelable chaque année.

Le haut niveau est un statut, il peut être retiré suite à un comportement anti-sportif ou un refus de contrôle par exemple, l'attitude doit être irréprochable vis-à-vis des autres concurrents.

Avec cette distinction du haut niveau la fédération va se voir ouvrir de nouvelles possibilités financières au niveau du ministère mais aussi avec l'arrivée possible de nouveaux mécènes.

Pour les sportifs ils auront droits à un suivi médical et aussi des avantages professionnels comme des stages aménagés, des concours de professorat, des facilités pour trouver un emploi ou des postes spécifiques dans les entreprises, mais aussi des avantages financiers pour leurs déplacements, par les clubs, leurs sponsors etc.

Des confinements moins restrictifs aussi comme on l'a hélas vu récemment ou encore des facilités de prises de congés par leur employeur.

j) Autres points abordés

- Abandon du certificat médical pour les licences sauf pour les membres des équipes de France Pour les mineurs ils ont un questionnaire à remplir s'ils ont répondu **NON** à **TOUTES** les questions ils n'ont alors pas besoin d'un Certificat Médical (responsabilité des parents)
- Réactualisation du questionnaire d'arbitres sur les nouveaux règlements. Mickael LE POURSOT doit développer un module FFPS plus adapté avec toutes les techniques de pêche concernées, les questionnaires risquent de s'étoffer et y répondre ne sera pas évident
- Labellisation, de plus en plus de parcours nous sont proposés ça donne un plus pour nous pour voir les capacités des parcours mais aussi pour les locaux dont les autorisations sont plus facilement acceptées par les collectivités territoriales. Sport de Haut niveau + labellisation ça permet de discuter
- Sandrine BECAT a terminé et réusit son doctorat, elle sera notre nouveau médecin fédéral « eau douce », c'est une pêcheuse elle connaît très bien notre discipline, n'hésitez pas à la contacter si vous avez des questions particulières.
- *Question dans la salle : « Est-il prévu des formations de 1^{er} secours ? »*

Nous n'avons pas abordé le sujet et rien n'est décidé pour l'instant

Avant de laisser la parole au Président de la Commission de Discipline Jean Luc QUERNEC rappelle qu'il est toujours possible de rejoindre la commission d'appel ou de discipline, mais il faut au moins être arbitre.

k) Rapport de la commission de discipline et d'appel (Jean Pierre MINET)

Nous nous sommes réunis ensemble : 4 pour la commission de discipline (un non présent, non invité car ne possédant pas le statut d'arbitre) et 4 pour la commission d'appel (un démissionnaire M DEUDON).

A noter que l'un des membres de la commission de discipline étant lui-même concerné par un dossier, n'a pas été convoqué à cette Assemblée.

Rappel du Président : avant chaque épreuve officielle les membres du jury doivent être présentés aux compétiteurs ;

Ils sont au nombre de trois et ils doivent signer le PV.

Parmi eux il doit y avoir un arbitre ou un juge arbitre.

Il est donc nécessaire que les comités départementaux organisent des sessions pour passer l'examen d'arbitre. En liaison avec ce point et étant donné les changements apportés chaque année aux règlements sportifs, une remise à jour des questionnaires pour ces examens devra être effectuée.

Jean Luc QUERNEC rappelle à ce sujet que Gérard MEYER ne fait pas passer les examens d'arbitre il corrige les questionnaires et renvoie les résultats.

Le président de la commission de discipline rappelle que c'est l'instructeur des affaires disciplinaires Gérard MEYER qui doit recevoir tous les PV d'épreuves en cas d'anomalie.

Toutes les pièces recueillies sont alors envoyées aux membres de la commission de discipline, chacun apprécie les faits et propose une sanction le cas échéant.

Ce travail reste secret et la décision est collégiale (la sanction est prise à la majorité sans divulguer les choix des membres de cette commission).

Une commission disciplinaire de la FFPS a aussi été mise en place, les dossiers graves touchant plus au non-respect de l'éthique sportive peuvent lui être adressés (comportement d'un licencié à l'égard d'un membre du jury d'une épreuve ou même en dehors de ce cadre sportif).

Nous étudions une possible mise en place de cartons jaunes et rouges qui pourraient être donnés au cours d'épreuves officielles par les membres du jury qui devront porter un brassard les identifiant.

Pour revenir sur l'année 2022 nous avons eu à traiter 5 dossiers pour forfaits :

- 1 sans sanction
- 3 avertissements
- 1 suspension d'un an et qui repart à zéro dans les championnats.

Cette année un des cas traités aurait pu conduire un pêcheur à une sanction plus lourde (suspension) si le responsable d'une autre épreuve nous avait averti déjà d'un forfait au préalable.

Sur le site de notre fédération apparaît le règlement disciplinaire qui date du 18/3 /2017 voté à NIORT en AG), Il est nécessaire de revenir sur ce règlement afin que le barème des sanctions actuel et voté depuis 2020 y apparaisse. Vous pouvez aussi faire des propositions pour d'autres articles de ce règlement disciplinaire. Je demanderai de ce fait aux membres des commissions de discipline et d'appel ainsi qu'à l'instructeur de ces affaires de faire des propositions qui pourraient être adoptées après un vote à la future AG de notre fédération l'année prochaine en 2024.

Il est 18h30 le Président clôt la séance qui se termine par le dépouillement des votes après 4 heures de débats.

II. Assemblée Générale du 29/01/2023

9h10, le Président Jean Luc QUERNEC ouvre l'Assemblée Annuelle en présence de Mr Maurice LEBRANCHU Vice-président de la FNPF et de Mr Jacques GOUPIL Président de la FFPS.

Une minute de silence est d'abord observée en mémoire de nos chers disparus et notamment en mémoire de Mr Fabrice MERLE qui nous a quitté à GRAY lors d'un championnat feeder.

Remerciements à toutes celles et tous ceux qui travaillent pour que la commission Eau Douce de la FFPS puisse remplir l'ensemble de ses missions.

a) Rapport moral

« Nous sommes une entité déconcentrée de FFPS en charge des compétitions de pêche en eau douce avec différentes techniques :

- 1- Pêche au coup
- 2- Pêche au Feeder
- 3- Pêche de la carpe à la grande canne
- 4- Pêche de la truite aux appâts naturels

Nous avons pu participer aux épreuves internationales grâce à nos partenaires fabricants de matériel les marques GARBOLINO et SENSAS et les fabricants d'amorce SENSAS et CHAMPION FEED, grâce également à la cote part de la subvention de la FNPF qui nous est redistribuée par la FFPS.

Je remercie la FNPF, le conseil régional des hauts de France, le conseil départemental du Nord, la communauté urbaine de Dunkerque, la ville de Gravelines, la fédération départementale de pêche du Nord, le comité départemental 59, le comité régional des hauts de France, l'AAPPMA la Sentinelle de Gravelines, le Team Sensas Gravelines et tous les bénévoles qui s'y sont associés pour que le championnat du Monde féminin ait pu avoir lieu dans ces superbes conditions. Sans oublier la société de Frédéric NUGOU pour avoir fourni toutes les esches nécessaires à cette belle épreuve.

Ce championnat du monde féminin à Gravelines nous aura permis d'aborder un tournant devenu indispensable dans notre communication qui se limitait jusqu'à lors à des compte-rendu des épreuves. Désormais notre communication est faite en amont des événements afin de faire vivre nos compétitions à nos adhérents et sympathisants. On retiendra de cette manifestation la remise des vases de sèvre par le représentant de la République et bien entendu la superbe médaille que vous connaissez.

La COVID nous enfin autorisé à reprendre nos activités à partir du mois de mai. Il a bien fallu encore jongler avec les dates de certaines épreuves ce qui n'a pas manqué de faire quelques mécontents.

Quoiqu'il en soit les championnats nationaux se sont déroulés aux dates et lieux prévus même si nous avons eu beaucoup de difficultés pour trouver suffisamment de participants à cause des forfaits de dernière minute de pêcheurs qui agissent sans se soucier des autres. A ce sujet nous avons rallongé la période de forfait à 3 semaines avant une épreuve.

Pour les championnats régionaux de 2022 rebaptisés R1 qui sont la base des qualifications pour les N2 de 2023 nous avons constaté une très grande disparité dans la prise en compte par les Comités Régionaux. Après des échanges avec les CR concernés nous avons trouvé des accords nous permettant de mettre en ligne les listes de montants pour 2023.

C'est en faisant ces calculs que nous avons pris la mesure du travail titanesque et ingrat que faisait notre ami Jean Claude POINSIGNON depuis de nombreuses années que je remercie une nouvelle fois chaleureusement. Son travail sera d'ailleurs réparti sur pas moins de 4 personnes :

- Edmonde VILAIN pour les corpos et les mixtes seniors
- Patrice FASQUEL pour les jeunes, les masters et les vétérans
- Frédéric LINARD pour le feeder
- Philippe AURIAULT pour la carpe. »

a.1 Effectifs

« 482 clubs soit moins 7 (principalement des clubs corpos)

4561 licenciés soit 99 de plus sur un an

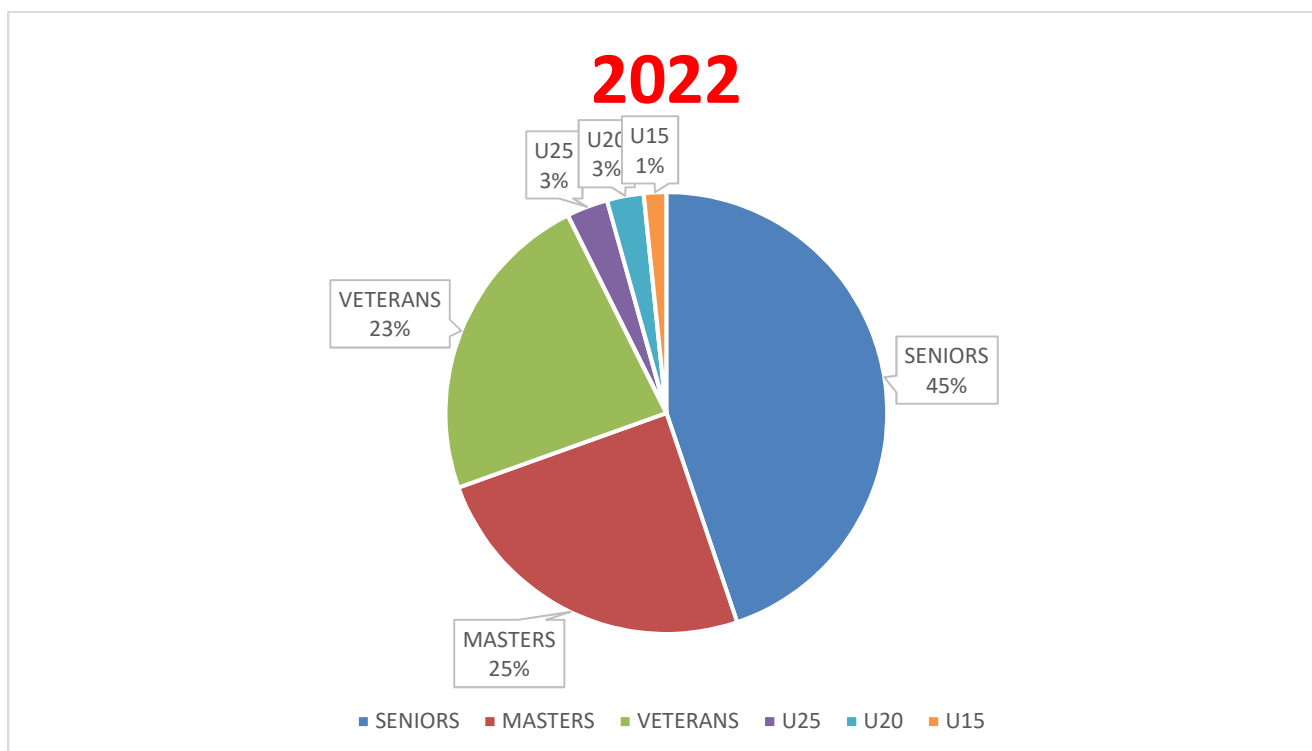
Notre pyramide d'âges est la suivante :

- 91 licences U15
- 116 licences U20
- 132 licences U25
- 2012 licences Seniors
- 1120 licences Masters
- 1090 licences Vétérans

On s'aperçoit que c'est une catastrophe chez les jeunes avec les U15 qui ne représentent seulement qu'1% du total.

Par ailleurs nous avons :

- 177 licences Féminines qui se retrouvent dans toutes les tranches d'âges
- 62 options truite (+2)
- 141 options – corpo (-55)
- 66 options – handicapés (+6) »



a.2 Haut niveau

« Lors de notre dernière AG je vous avais présenté le projet qui était en cours, cette fois nous y sommes 17 de nos sportives et sportifs ont été inscrits sur les listes des sportifs de Haut Niveau.

- Niveau élite pour les six championnes du monde en titre, jusqu'au 31 décembre 2024.
- Niveau relève pour nos U25 jusqu'en fin 2023
- Niveau collectif national pour les pêcheurs issus du classement annuel sur les 3 meilleurs résultats des 5 dernières années

Une information très importante, nous avons obligation de fournir au ministère le calendrier de nos championnats nationaux donnant droit à un titre de champion de France pour d'éventuels contrôles anti dopage inopinés. Attention aux anti-douleurs, certains peuvent être sur la liste des produits interdits, n'hésitez pas à contacter notre médecin fédéral si vous avez des doutes. »

a.3 Tarif des licences

Pour 2023 il n'y aura pas de changement sur le tarif des licences sportives, ces tarifs étant fixés 1 an à l'avance par la FFPS siège :

- 45€ pour les majeurs
- 15€ pour les mineurs.
- 10€ pour les licences événementielles
- 17€ pour les licences loisir (pas au niveau eau douce)

L'adhésion des clubs à la FFPS reste également à 60€ pour les clubs Eau Douce, Mouche, Carpe et Carnassier et à 200€ pour les clubs Mer.

La répartition ne change pas et avec la déduction faite de la part du siège FFPS et des ristournes accordées aux commissions Eau Douce des CD et CR, il ne reste à la commission nationale Eau Douce que moins de 30€. Bien évidemment avec la hausse généralisée du coût de la vie chacun trouve que ce qui lui revient est devenu trop faible pour continuer une activité normale, ce qui est aussi notre cas.

Lorsque les recettes sont inchangées et que parallèlement les dépenses augmentent il faut faire des économies c'est l'une des raisons qui nous empêche entre autres d'indemniser tous ceux qui viennent à l'AG.

C'est aussi pour cela que j'encourage les clubs, les CD et les CR à faire une demande de subvention à l'ANS (Agence Nationale du Sport) en passant désormais par le CompteAsso, c'est obligatoire.

La démarche est purement administrative, peut-être un peu fastidieuse mais peut déboucher sur une aide de plusieurs milliers d'euros, je vous engage à commencer les démarches de création de ces comptes le plus rapidement possible pour être dans les délais.

Ce compte asso servira à toutes vos demandes de subventions qu'elles soient départementales ou régionales. »

a.4 Nos partenaires

« Comme vous le savez nous avons perdu un sponsor en 2022, jusqu'au bout nous avons espéré qu'il assume sa créance mais malheureusement nous avons dû nous rendre à l'évidence quand en novembre nous avons été contactés par le mandataire judiciaire.

Les repreneurs de RIVE veulent néanmoins nous rencontrer prochainement on verra bien.

Heureusement nos autres partenaires ont quant à eux respecté la convention.

La saison 2023 sera embellie avec l'arrivée de deux nouveaux sponsors les entreprises A-MATCH et MILO dont c'est le retour.

Nous avons aussi pour la partie amorce Champion Feed qui nous a rejoints en 2022.

Nous avons également signé un contrat de mécénat pour les trois prochaines années avec l'entreprise THEON INNOVATION à Montmorillon, c'est une première pour nous mais le passage au haut niveau peut nous amener de tels sponsors.

Nous bénéficions d'un financement du ministère des sports (ANS) qui nous est redistribué par le siège, ventilé au prorata du nombre de licences sportives délivrées par chacune des cinq commissions sportives mais ce financement ne peut être utilisé que pour le national.

Enfin la FFPS siège prend en charge une partie des droits d'engagements aux championnats internationaux en plus de cette subvention (16 championnats du monde en ce qui nous concerne).

Nous avons été invités par le magazine INFO PÊCHE au SIPAC à Amiens et je remercie Jean François DARNET et Nicolas BEROUD. Nous avons pu y rencontrer beaucoup de monde, pêcheurs et exposants. Ce salon a lieu tous les 2 ans et on y retournera avec plaisir, on essaie d'ailleurs au fur et à mesure des éditions d'y améliorer notre stand.

Je remercie aussi INFO PÊCHE pour tous les directs qui sont réalisés pendant les compétitions internationales et nationales, ces vidéos sont attentivement suivies par énormément de pêcheurs. Un travail professionnel que l'on ne sait pas faire, ce n'est pas notre métier.

Je remercie également Jean Michel MEULAN le photographe amateur qui suit nos équipes depuis de nombreuses années et qui nous offre toujours de belles photos. »

« Avant de passer aux résultats internationaux je tiens à vous présenter Mr Maurice LEBRANCHU vice-président de la FNPF et à le remercier pour sa présence. L'avoir à nos côtés est très important c'est un pêcheur licencié qui connaît très bien notre discipline et c'est une réelle joie de travailler avec lui. Mr Maurice LEBRANCHU nous propose d'ailleurs ses plans d'eau qu'on utilisera certainement cette année pour le stage des jeunes. »

a.5 Résultats internationaux 2022

Nous avons participé à 18 épreuves.

a.5.1 EQUIPES DE France

- **Féminines à Gravelines** sont championne du monde, et un classement individuel et trois pêcheuses dans le top 10, Marie 4^{ème}, Solène 5^{ème} et Isabelle 7^{ème}.
- **U15 en Slovénie** ramènent la médaille d'argent et une 4^{ème} place pour Raphael DELATTRE
- **U20 en Slovénie** se classent 13^{ème}, clairement une contreperformance générale à très vite oublier, nous attendons beaucoup mieux pour 2023 car le bilan des dernières années était excellent on va rattraper le coup mais le Portugal n'est jamais évident
- **U25 en Slovénie** sont médaille d'or avec en prime un champion du monde individuel Nicolas RENARD et un vice-champion du monde Aymeric CHAMBON
- **Rencontre européenne des U25 au Pays Bas** notre équipe termine 2^{ème}, Baptiste VANDENABEELE remporte le classement individuel
- **Seniors**
 - Championnat d'Europe au Portugal se classe 9^{ème}
 - Championnat du monde en CROATIE se classe 5^{ème}

- **Masters** pêche au coup en Hongrie se classe 3^{ème} et une médaille de bronze pour Didier MONTAROU
- **Vétérans** pêche au coup en Hongrie se classe 4^{ème} avec une médaille de bronze en individuel pour Didier MONTAROU
- **Handicapés** pêche au coup en Hongrie se classe 4^{ème} ce n'est pas la bonne place
- **Seniors Feeder** en Belgique se classe 8^{ème}
- **Masters Feeder** en Espagne se classe 2^{ème} avec une médaille d'argent pour Daniel LACOMME pour une première participation
- **Truite aux appâts naturels** en France à Pont de Cheruy notre équipe est médaille d'argent, en individuel le 1^{er} Français est 14^{ème} derrière 13 Italiens intouchables

a.5.2 NOS MEDAILLES 2022

Nous avons en finalité 11 médailles pour notre saison internationale 2022 ce qui est un bon bilan.

- 2 médailles d'or en équipe : Féminines et U25
- 4 médailles d'argent en équipe : U15, Masters Feeder, les U25 à la coupe Européenne et la truite aux appâts naturels
- 1 médaille de bronze en équipe : Master au coup
- 2 médailles d'or en individuel Nicolas RENARD en U25 et Baptiste VANDENABEELE pour la coupe européenne des U25
- 1 médaille d'argent en individuel Aymeric CHAMBON en U25
- 1 médaille de bronze en individuel Didier MONTAROU en Masters au coup

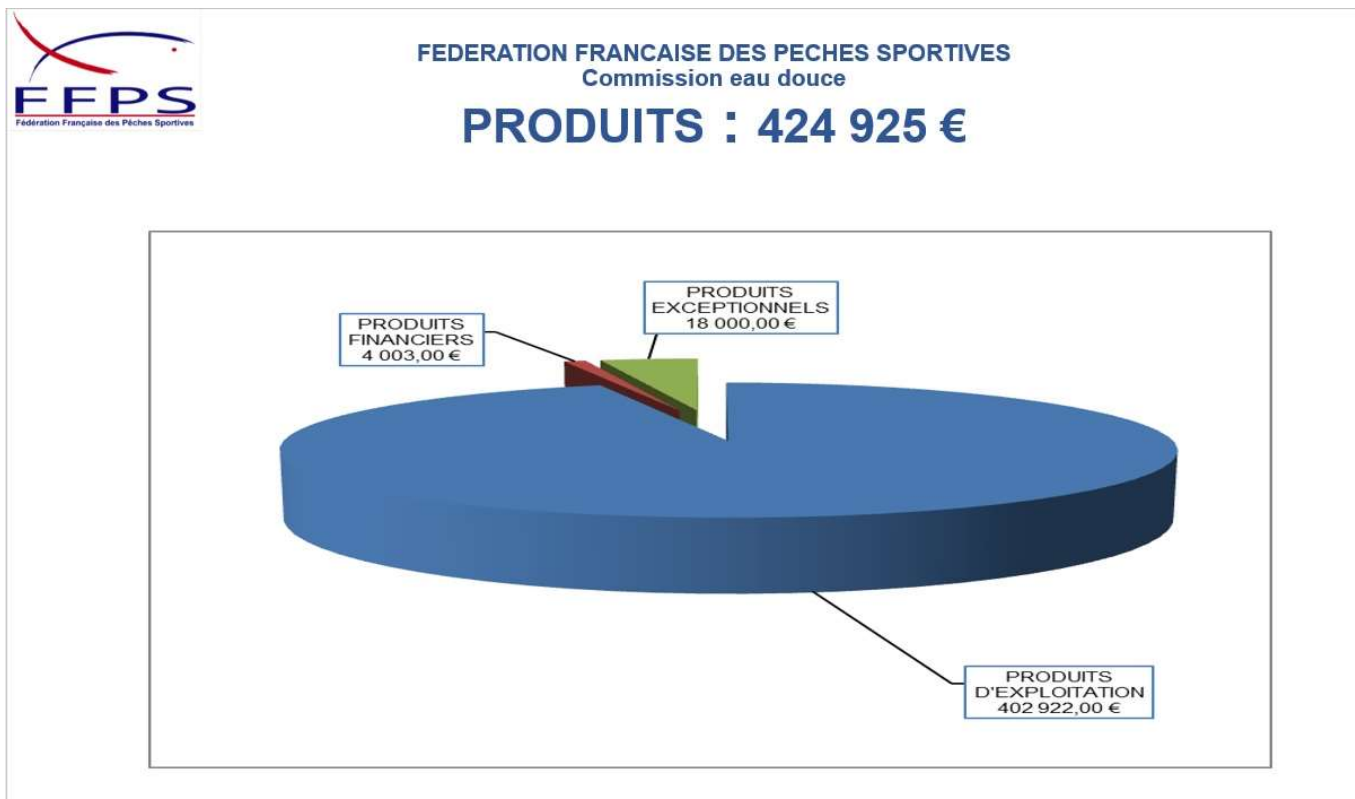
a.5.3 Les CLUBS

Cette année 2022 n'est pas un cru d'exception

- **En Belgique, pêche au coup, nous avons deux clubs engagés**
 - La Gaulle Laonnoise termine 9^{ème}
 - Le Team Sensas Gardonnette CHARTRAINE termine 20^{ème}
- **En Italie, pêche au Feeder, deux clubs étaient également engagés**
 - Gaule Laonnoise se classe 13^{ème}
 - PFC Rodez se classe 23^{ème}
- **En France Truite aux appâts naturels,**
 - Cela ressemblait plus à une rencontre France Italie plutôt qu'à un championnat du monde, 8 clubs engagés, 4 Italiens et 4 Français, le classement final, les 4 clubs Italiens puis les 4 clubs Français.

b) Compte de résultats 2022 (Edmonde VILAIN)

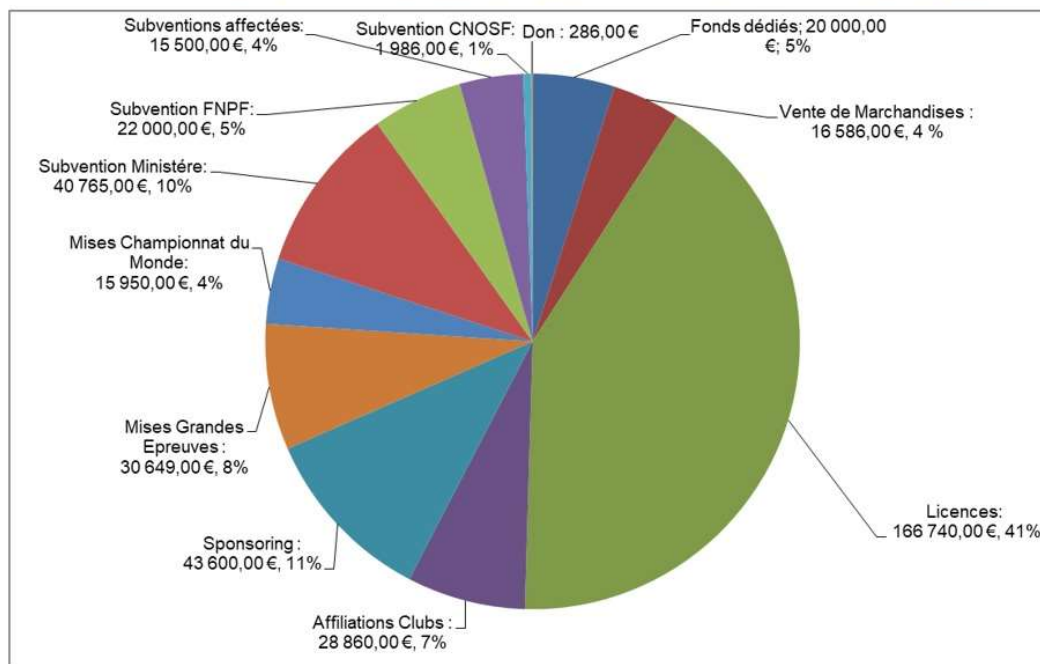
	FEDERATION FRANCAISE DES PECHEES SPORTIVES Commission eau douce
Compte de Résultat 2022	
TOTAL DES PRODUITS	424 925,00 €
TOTAL DES CHARGES	431 303,00 €
RESULTAT 2022	- 6378,00 €



Produits financiers : valeurs immobilières

Produits exceptionnels : répartition entre les commissions de la subvention de 45000€ accordée par la FNPF pour l'international, cette subvention est répartie entre les 5 commissions au prorata du nombre d'épreuves internationales de l'année, 16 épreuves pour l'eau douce nous ont attribué 18000€.

PRODUITS D'EXPLOITATION : 402 922 €



Principal revenu des produits d'exploitation, les licences. La FFPSed récupère 82% du total des licences adultes, les 18% restant à la FFPS. Ce montant est un montant brut, il faut retirer de cette somme les ristournes accordées aux CD et CR. Pour les Mineurs et les clubs, nous avons l'intégralité.

Dans le **sponsoring** sont incluses les primes podiums (1 000 € pour une médaille d'or, 500€ pour une médaille d'argent).

La **subvention du ministère** est reversée à la FFPS (seule fédération reconnue) et répartie en fonction du nombre de licences sportives de chacune des commissions.

La **subvention FPNP** : 18 000€ issus du partage entre les commissions + 4 000€ pour l'organisation des Championnats du Monde (convention signée entre la FPNP et notamment l'eau douce).

Subventions affectées : récapitulation des aides spéciales accordées pour l'organisation du championnat du monde à Gravelines.

CNOSF : subvention accordée pour la réception des membres du comité de la FIPS ou encore des déplacements des membres de la FIPS (H. KAJETANIAK).

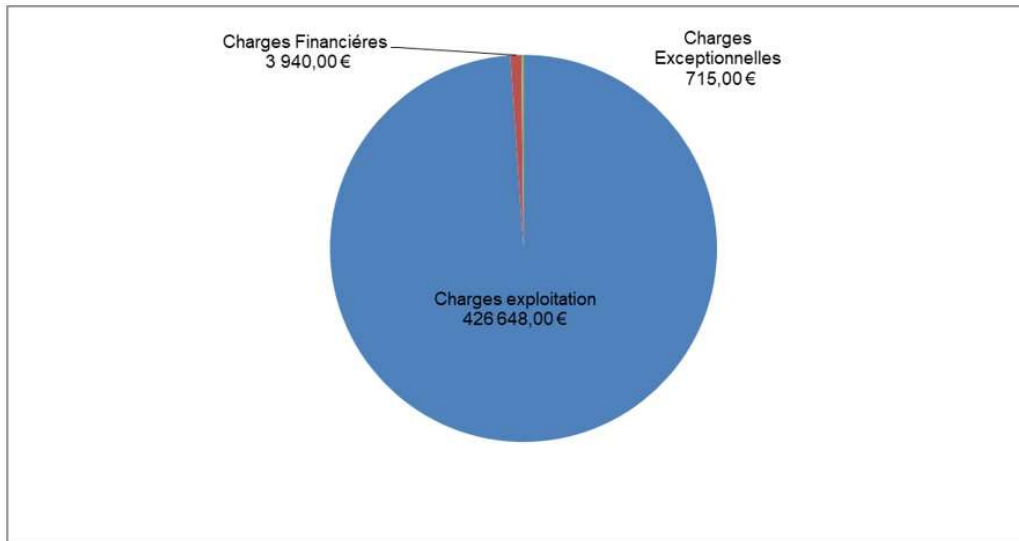
Fonds dédiés : concernent la réserve de 20000€ qui avait été faite durant le COVID pour un projet sportif pour les jeunes, les féminines ou les handicapés. On a récupéré cette année la totalité de cette réserve pour effectuer les divers stages jeunes (trophée des nations) et féminines (entraînements à Gravelines).

Ventes de marchandises : ventes de vêtements à Gravelines et au SIPAC.

« Je tiens ici à remercier les femmes des membres du comité directeur qui s'investissent bénévolement à cette tâche ».

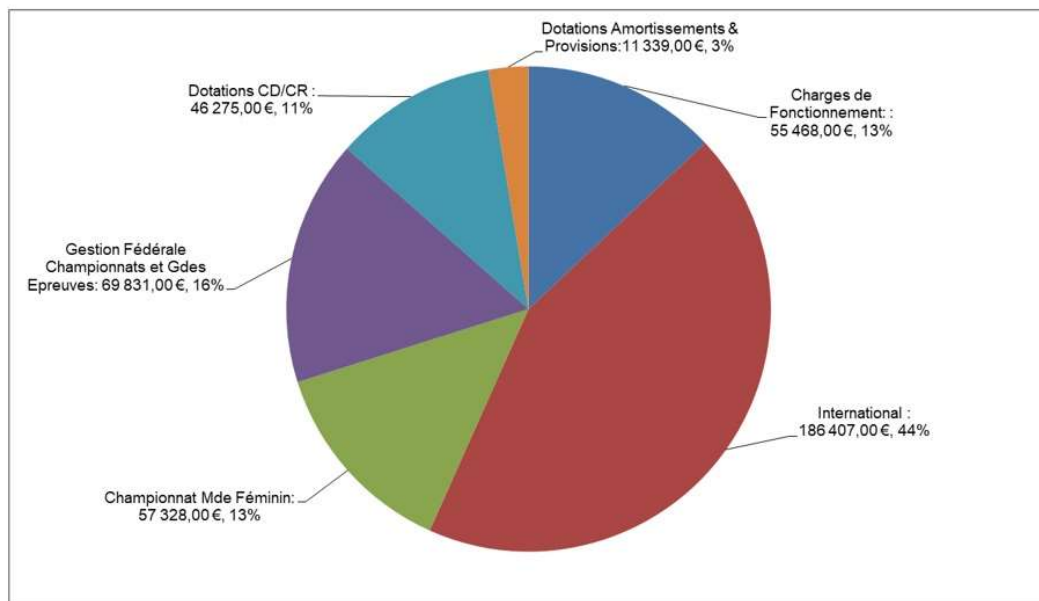
Don : concerne un membre du comité directeur pour des frais de déplacements non encaissés.

FEDERATION FRANCAISE DES PECHEs SPORTIVES
Commission eau douce
CHARGES : 431 303 €



Charges légèrement supérieures aux profits.

FEDERATION FRANCAISE DES PECHEs SPORTIVES
Commission eau douce
CHARGES d' EXPLOITATION : 426 648 €



Plus grosse part **l'international** avec le déplacement des équipes (16 épreuves) augmentation des carburants ou location des véhicules

Championnat du monde féminin : les frais habituels avec le banquet de clôture, les mises, les réceptions, les déplacements pour la préparation, les cadeaux offerts etc.

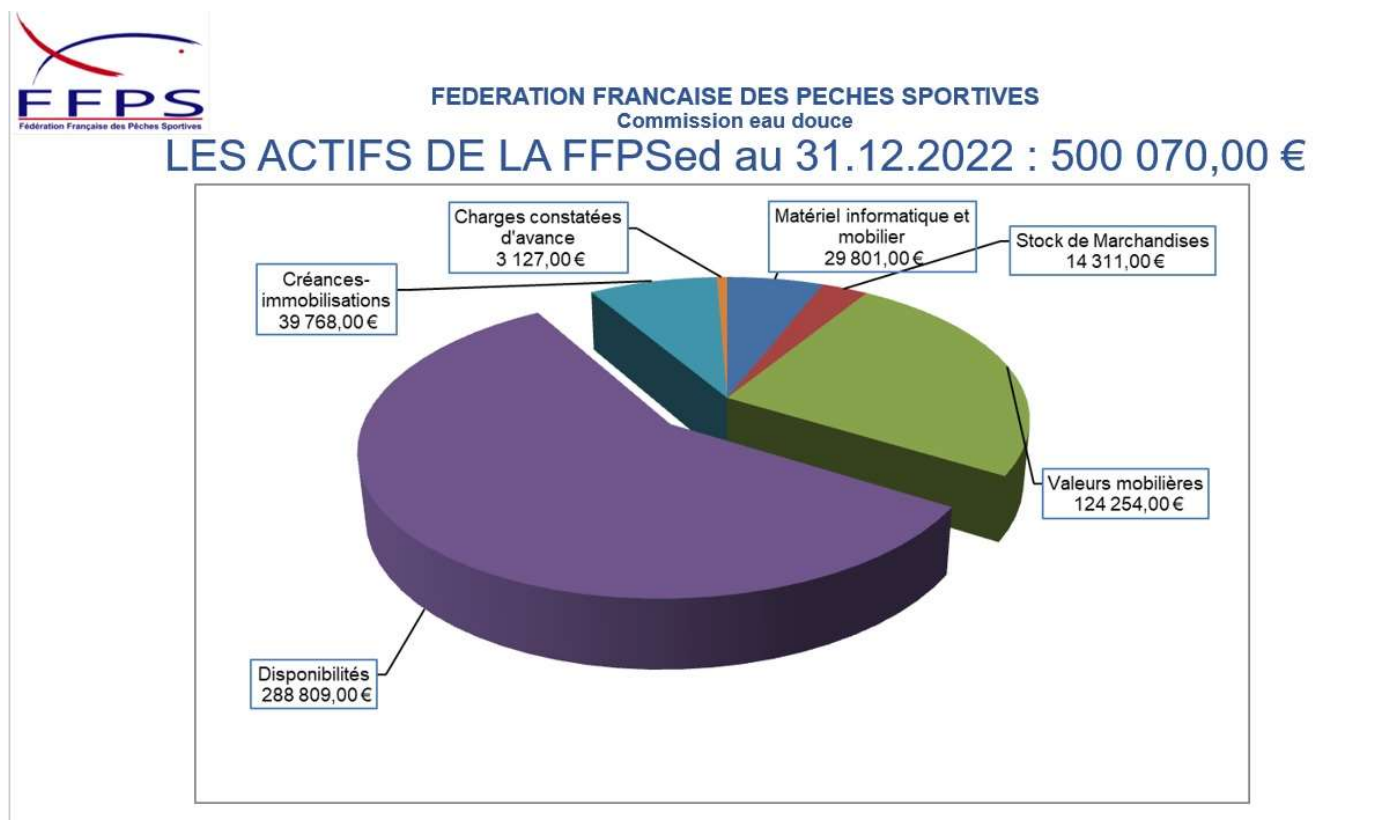
Championnats des Grandes épreuves : on retrouve ici la totalité des mises (produits) mais aussi la dotation du championnat des jeunes et les rempoissonnements truites.

Dotation CD CR : ristournes 2,87€ aux CR et 6,56€ par licence adulte ainsi que les 500€ pour l'organisation des grandes épreuves

Dotations amortissements : vidéo projecteur, logiciels informatiques, sponsoring RIVE non perçu

Charges de fonctionnement : achats de marchandises, fournitures etc.

c) Actifs de la commission eau douce



Disponibilités : livret A, compte courant

Créances immobilisations : produits à recevoir : partenariat RIVE, subventions non encore reçues

Charges constatées d'avance : acomptes avancés en 2022 pour 2023

Le Président rappelle aux capitaines que les frais sans justificatifs ne nous sont pas remboursés par le ministère des sports.

d) Rapport des vérificateurs aux comptes (JP. LACOMBE)

La commission des finances composée de James LAVAUX, Jean-Pierre LAZZARETTI et Jean-Pierre LACOMBE s'est réunie le 28 janvier 2023 à Bourges (18) afin de vérifier les comptes de l'exercice 2022.

« Je tiens tout d'abord à remercier et féliciter Edmonde VILAIN pour l'excellent travail effectué.

Conformément aux missions qui nous ont été confiées par l'assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes de la FFPS Eau Douce.

Nous vous rappelons que les comptes de la commission Eau Douce sont traités comme un budget annexe de la FFPS.

C'est le cas également des quatre autres commissions ainsi que du budget des charges communes. Ceux-ci sont ensuite consolidés dans le budget général de la FFPS.

Les vérificateurs disposent pour 2022 d'un compte de résultat, du grand livre comptable, du bilan spécifique aux opérations de l'Eau Douce ainsi que toutes les pièces justificatives.

La conformité des avoirs entre la balance générale et les divers relevés bancaires ainsi que le numéraire a été contrôlée.

Contrairement à l'année précédente la commission Eau douce a eu une activité normale.

Cette année représente l'image d'un exercice comptable habituel et quasiment un équilibre financier.

Les opérations remarquables enregistrées proviennent de de la provision pour risque de 11 000 € de la facture du partenariat de l'entreprise RIVE non honorée ainsi que les frais de l'organisation du championnat du monde féminin de Gravelines.

Le montant total des disponibilités y compris les placements s'élève au 31/12/2022 à 288 809 €

En définitive, le compte d'exploitation se solde avec un résultat négatif de 6 378 €.

La gestion financière 2022 de la FFPSed est parfaitement saine. En conclusion, la commission des vérificateurs aux comptes donne quitus au président Jean-Luc QUERNEC ainsi qu'à la trésorière Edmonde VILAIN pour la bonne gestion des comptes. »

e) Bilan prévisionnel 2023



FEDERATION FRANCAISE DES PECHEES SPORTIVES Commission eau douce BUDGET PREVISIONNEL 2023

F.F.P.S. - COMMISSION EAU DOUCE BUDGET PREVISIONNEL 2023			
Dépenses		Recettes	
Equipe de France Seniors (Hongrie, Espagne)	35 000,00	Clubs	29 000,00
Equipe de France Jeunes U 15 (Portugal)	15 000,00	Licences	170 000,00
Equipe de France Jeunes U 20 (Portugal)	15 000,00		
Equipe de France Jeunes U 25 (Portugal - trophée des Nations)	19 000,00	Subvention ministère Jeunesse et Sports	40 000,00
Equipe de France Féminines (Serbie)	15 500,00	Subvention sponsors	45 000,00
Equipe de France Handicapés (France)	7 500,00	Mécénat	15 000,00
Equipe de France Vétérans (France)	7 500,00	Subvention FFPS (International)	18 000,00
Equipe de France Masters (France)	7 500,00	Subvention CNOSF	2 000,00
Equipe de France FEEDER (Serbie)	15 500,00		
Championnat du Monde TRUITE	6 000,00	Produits financiers	4 000,00
Championnat du Monde des Clubs FEEDER	2 900,00	Ventes diverses	5 000,00
Championnat du Monde des Clubs MIXTE	2 900,00		
Championnat de France Jeunes	5 000,00	Engagement Coupe de France - DUO	7 500,00
Rencontres des Equipes de France	30 000,00	Engagements Championnat de France des Clubs	3 000,00
Ligne vêtements	30 000,00	Engagements Championnats de France Corpo	1 100,00
Coupe de France		Engagements Coupe de France Carpes	4 000,00
Championnat de France des Clubs		Engagements Epreuves FEEDER	6 500,00
Championnats de France Corpo	24 800,00	Engagement Coupe de France VETERANS	2 700,00
Coupe de France CARPES			
Epreuves FEEDER			
Coupe de France VETERANS			
Médailles, Coupes, Trophées	1 000,00		
Ristournes CD	29 000,00		
Ristournes CR	13 000,00		
Dotations Grandes Epreuves CD	6 000,00		
Gestion Fédérale	35 000,00		
Frais AG	15 000,00		
Fournitures administratives	3 600,00		
Fournitures, équipement	2 500,00		
Frais poste, téléphone et internet	3 000,00		
Frais Service Bancaire	600,00		
Ligne commission communication	5 000,00		
Total des dépenses	352 800,00	Total des recettes	352 800,00

La trésorière précise que le bilan prévisionnel est fait hors championnat du monde contrairement au compte de résultats qui lui regroupe tout, ce qui provoque bien entendu des écarts qui peuvent être surprenants.

Ce bilan prévisionnel a été établi avec Philippe AURIAULT notre trésorier adjoint, Hervé KAJETANIAK et Jean Luc QUERNEC. Les primes podiums qui sont aléatoires ne sont pas incluses dans les recettes.

Pour les clubs on ne paye plus que les inscriptions

Un budget a aussi été ouvert pour les rencontres des équipes de France dont Alain vous parlera tout à l'heure.

Les factures des vêtements ne nous sont pas toutes parvenues d'où une prévision de 30 000€.

La ligne communication de 5 000€ servira pour éditer plaquette de présentation et pour la confection d'un spot publicitaire qui pour présenter notre fédération.

Les 4 rapports sont ensuite soumis au vote et adoptés.

L'assemblée est aussi d'accord pour affecter le résultat négatif de 6378€ aux réserves.

f) Résumé de la réunion des CD et CR de la veille (P. FASQUEL)

f.1 Retour en résumé sur cette réunion (Voir les détails dans le 1^{er} Chapitre de ce document).

f.2 Les Vœux

f.2.1 Vœux du Comité Directeur

- Vœu n°1

Pour les championnats N1 et N2, ne plus autoriser les masters et les vétérans à concourir en seniors et les reverser dans leur catégorie respective dès qu'ils en atteignent l'âge comme nous faisons pour les U15, U20, U25 et les masters quand ils atteignent l'âge des vétérans.

Vœu retiré mais des efforts doivent être faits par les CD, CR et CLUBS pour relancer les rencontres jeunes

- Vœu n°2

Imposer que les R1 se disputent en trois manches comme les anciennes 3èmes divisions.

Vœu répondu par vote des CD et CR, voir par ailleurs

f.2.2 Vœux du CR Bretagne

- Vœu n°1

Lors d'une montée, en cas de désistement pas de maintien automatique sauf justificatif médical ou familial.

C'est déjà le cas, le vœu concerne une personne qui était absente le dimanche pour se rendre sur un Championnat du Monde (membre du staff) la dérogation était donc tout à fait justifiée.

- Vœu n°2

Championnat régionaux alignés sur les championnats nationaux en termes de nombre de jours et durée des manches.

Vœu répondu par vote des CD et CR, voir par ailleurs

f.2.3 Vœux du CR Centre Val de Loire

- Vœu n°1 (CD18)

Changement de l'article 9.1.9

Actuellement : un pêcheur absent au signal sonore de début des contrôles d'une manche sera considéré comme forfait et ne pourra prétendre disputer la ou les manches suivantes.

Remplacé par : Un pêcheur absent à l'heure prévue du tirage au sort lors de la 1^{ère} manche d'un championnat sera considéré comme forfait sauf s'il a prévenu l'organisateur qu'il sera en retard (panne de voiture, incident sur la route, Etc.). Dans ce cas, le dernier numéro de tirage au sort lui sera attribué. Il aura jusqu'au signal sonore du contrôle des esches pour se présenter à sa place.

Vœu répondu par modification du règlement, voir par ailleurs

- Vœu n°2 (CD 36)

Privilégier l'utilisation des pesons mécaniques à aiguille dont la précision et la fidélité sont à 10 g près. Les pesons électroniques affichent un résultat au gramme près (précision) alors que leur fidélité n'est guère mieux qu'à 150 g près. Les exemples sont multiples : pesée contestée et refaite, affichant tantôt 120 g de plus, tantôt 150 g de moins, affichage de zéro sur une pesée de moins de 180 g, etc.

Les pesons sont fiables le problème vient de la mauvaise utilisation qui en est faite, il y a une règle à respecter il faut s'y tenir de toute façon pour l'instant il n'y a rien de mieux sur le marché

- Vœu n°3 (CD36)

Mettre à jour les grilles informatisées FFPSed de tirage automatique, car certaines ne correspondent pas aux grilles officielles CATHELIN, en particulier sur les compétitions en deux manches.

Les grilles ont été refaites

- Vœu n°4 (CD36)

Revoir le système automatisé de classement, dans le cas de secteurs minoritaires, car les points +0.1 etc. ne sont pas respectés. +0,1 au lieu de rien, +0,2 au lieu de +0,1, par exemple.

Le programme sera modifié

- Vœu n°5 (CD36)

Prévoir les grilles dans le cas de secteurs minoritaires (3 secteurs, 25 ou 26 participants au lieu de 27 par exemple), en conservant à chaque manche les mêmes places pêchées. Cela implique qu'un ou deux concurrents pêchent deux fois le même secteur, mais cela n'est-il pas plus équitable pour tous que d'attribuer une place non amorcée, lors des deux et troisièmes manches ?

Non, c'est irréalisable il faut que les pêcheurs passent tous dans chacun des secteurs pour une meilleure équité en cas d'un secteur plus poissonneux que les deux autres ou inversement

- Vœu n°6 (CD37)

Eliminatoire des clubs (si toujours d'actualité en 2023), revenir à un éliminatoire régional.

Vœu répondu par modification du règlement, voir par ailleurs

f.2.4 Vœux du CR Hauts de FRANCE

- Vœu n°1 (CD80)

Demande que le championnat de France des clubs revienne à l'ancienne formule 60 clubs

Vœu répondu par modification du règlement, voir par ailleurs

- Vœu n°2 (CD60)

Finale championnat de France des clubs, qualification du club organisateur. Il n'est pas normal que l'organisateur de l'épreuve du championnat de France des clubs ne soit pas invité l'année suivante comme auparavant, envers les organisateurs d'une telle épreuve à organiser.

Vœu répondu par modification du règlement, voir par ailleurs

- Vœu n°3 (CD60)

Revoir les dotations pour les organisations des grandes épreuves vu le coût de la vie qui a augmenté. A moins que la FFPSed n'offre les trophées en plus des médailles.

Aucune augmentation prévue pour cette année

- Vœu n°4 (CD02)

Pour la 1ere division nationale Corporative,

Revenir au système de répartition antérieure pour le calcul des restants soit sur un groupe de 36 pêcheurs (21 restants et 15 descendants) et non par calcul de pourcentage comme fait actuellement. Ce vœu se justifie par cet exemple : Nous sommes 2 pêcheurs du Club Corpo SOPROCOS à avoir participé à la 2eme Corpo à WITTRING (57) et sur 36 pêcheurs participants au lieu de 45 prévus, tous ont été repêchés pour participer à la 1ere Corpo. Nous avons engagé plus de 700€ pour du vent donc ne maintenir que 14

pêcheurs en 1ere division 2023 c'est réitérer le même phénomène donc faire une 2eme pour faire monter tout le monde. Si tel est le cas nous ne reprendrons plus de licences...

Ce vœu se termine par un chantage et le Comité Directeur refuse d'y répondre dans ces conditions

- Vœu n°5 (CD02)

Retour à l'ancienne formule pour la Finale des Clubs à 60 équipes puisque comme pour les corpos nous avons effectué un régional Clubs à 6 Clubs où tout le monde a été repêché pour la finale et ce dans toutes les régions donc des frais occasionnés pour rien et encore 1 week-end de perdu.

La finale 2022 s'est déroulée à Noyon où l'on pouvait mettre 200 équipes si on voulait donc nous pouvons encore trouver des parcours pour 60 équipes.

C'est peut-être la nouvelle politique, de moins en moins de monde dans les épreuves pour permettre aux grosses équipes ou individuels sponsorisés de se qualifier.

Vœu répondu par modification du règlement, voir par ailleurs

f.2.5 Vœux du CR Normandie

- Vœu (CD27)

Pour préserver les poissons, interdire les bas de ligne en tresse, comme pour la pêche de la carpe.

Quelle utilité ? quelle pêche est concernée ? vœu manquant de précision

f.2.6 Vœux du CR Pays de la Loire

- Vœu n°1

Que les Comités Régionaux soient libres d'organiser les R1 et les R2 comme ils veulent, et comme ils le peuvent en nombre de manches, de durée, de participants, de zones géographiques et aussi de pouvoir appliquer le classement points/voisins lors d'un championnat en 2 manches pour régulariser l'épreuve.

Vœu répondu par modification du règlement, voir par ailleurs

- Vœu n°2

Que les championnats nationaux repassent à taille humaine (maximum 36 pêcheurs) pour récupérer des organisateurs un peu partout en France, avec possibilités de moduler les secteurs 3X12 ou 4X9 pour exploiter plus de parcours et laisser moins de chance à la chance.

Le nombre de secteurs doit être égal au nombre de manches et le retour à 36 pénaliserait trop de pêcheurs

- Vœu n°3

Que les parcours labellisés reçoivent un document officiel de la FFPSed avec le logo, pour présenter à nos partenaires et élus pour l'organisation de nos manifestations.

OK ce sera fait

f.2.7 Vœux du CR PACA

- Vœu du CD13

Mise en place d'une rotation territoriale pour toutes les finales et coupes nationales.

Certains lieux de championnat excluent des pêcheurs, équipes ou club qui se trouvent très souvent éloignés des lieux de finales, avec des championnats fréquemment aux mêmes lieux. L'objectif est de mettre en place une rotation sur 3 ans des lieux de finales nationales.

Par exemple pour un championnat donné :

Année A : Zone A

Année A+1 : Zone B

Année A+2 : Zone C

Année A+3 : Zone A

Etc...

Ainsi les pêcheurs et les organisateurs savent des années à l'avance dans quelle zone aura lieu le championnat, permettant d'anticiper les budgets, les demandes d'autorisations, les partenariats, les locations de salles, etc... A ce jour, la liste exhaustive des finales et coupes nationales compte 21 épreuves avec cette rotation, il serait possible de partager ces 21 finales en 7 par zone chaque année.

Solution idéale dans un monde idéal Car difficile d'imposer une organisation à un CR ou un CD

g) Présentation des équipes médaillées (A. DEWIMILLE-P. ROCHER)

Chaque équipe est présentée sur l'estrade sous un tonnerre d'applaudissements

- Les féminines Médaillées d'or à GRAVELINES en FRANCE avec Capitaine **Christophe GARCIA (absent et démissionnaire)**

BORE Claire - CAZAUX Alicia - HAWRYHUK Isabelle - NADAN Valérie - NEWSTEAD Solène - RENARD Marie Alain en profite pour présenter leur nouveau capitaneat 2023 : **Gérard TRINQUIER assisté de Jérémy PERRIN** Pascal ROCHER fait un résumé de ce championnat de sa préparation et de la mise en place d'un programme cérémonial avec l'aide de la région, du département et de l'AAPPMA locale.

« Beaucoup d'effets médiatiques avec de nombreuses conférences de presse et notamment avec la chaîne BFM qui nous a même diffusé pendant 7 secondes sur sa chaîne nationale.

On a eu la chance en plus de vivre un suspense permanent avec un résultat final en notre faveur mais qui fut indécis jusqu'à la dernière minute et même après. Je remercie les féminines qui ont donné une super image de notre sport ainsi que tout le staff, le groupe qui a fait un énorme travail.

Vous êtes sportives de haut niveau et c'est amplement mérité ».

- Les U25 Médaillés d'or à RADECE en SLOVENIE avec Capitaine **Eric BLANC** **CHAMBON Aymeric (ARGENT en individuel) - DAMAY Jason (absent) - MONSIGNY Thomas - RENARD Nicolas (OR en individuel) - THIRION Lucas**

Eric BLANC rappelle les excellents résultats individuels de chacun avec les 4 pêcheurs dans les 10 premiers (1, 2, 4,7). Eric formule quelques regrets pour la 2^{ème} place au championnat des nations, un manque de justesse dans les choix qui a provoqué un résultat moyen : « on se rachètera cette année à Saint FARJEAU. » Quant au Portugal 2023 : « Nous ramènerons la plus belle médaille possible c'est notre objectif, j'ai débuté en 2016 au Portugal je connais un peu et je sais que ce ne sera pas facile, le groupe sera sensiblement identique ».

Remise à Nicolas RENARD de son maillot de Champion du Monde par Jean Luc QUERNEC.

- Les U15 Médaillés d'argent à RADECE en SLOVENIE avec Capitaine **Arnaud DUPIN** **BENVEGNU Tyler (absent) - BONKOSKI Maurice (absent) - COLSON Timéo - DELATTRE Raphael (absent) - RENARD Pierre (absent)**

« Des secteurs situés à la suite des U25 très compliqués, on n'a pas pu ramener la médaille d'or mais on est très content de cette 2^{ème} place et on fera de notre mieux cette année au Portugal qui hélas nous réussit que très rarement » (Arnaud DUPIN).

- Les SENIORS FEEDER MASTER Médaillés d'argent à BADAJOZ en ESPAGNE avec Capitaine **Gérard MEYER (absent et démissionnaire)**

CROZE Jean-Michel - LACOMME Daniel - LAFFORT Serge - NAUD Alain - THEAUDIN Thierry

C'est **Christophe CATHELIN** adjoint qui prendra la succession du capitaneat de cette équipe avec en adjoint **Cédric AMORY**.

« Tous a été bien géré et maîtrisé, il ne nous a pas manqué grand-chose, cette année nous n'irons pas en Afrique du Sud mais nous allons en profiter pour mettre en place un groupe très fort pour 2024. »

- Les MASTERS – Médaillés de bronze à SZEGED en HONGRIE avec Capitaine **Gilles MASSIAU CAUDIN Gilles - DESQUE Jean - FOSSILLON Eric - LEGREE Gérard - MARDELE Jacky**

« Notre stratégie après les entraînements a été de pêcher en 5,6 bouts avec le large en secours. A l'issue de la 1^{ère} manche nous virons à la 2^{ème} place. En 2^{ème} manche nous avons appliqué la même stratégie mais une place peu profonde nous a compliquée la tâche, nous avons pu néanmoins sauvegarder une médaille. Gérard change de catégorie cette année, le staff s'est réuni et a décidé qu'il sera remplacé à TOUL en 2023 par Alain DEWIMILLE »

- Les VETERANS – 4^{ème} à SZEGED en HONGRIE et une médaille de bronze en individuel pour **Didier MONTAROU** avec Capitaine **Jacques POIRIER**

« Nous étions bien installés pour faire un bon résultat après la 1^{ère} manche où nous étions 3^{èmes} avec 4 points seulement de retard sur les premiers. Malheureusement en 2^{ème} manche un pêcheur a fait 13 sur 14 et a ruiné nos espoirs. Nous finissons finalement 4^{ème} battus au poids par les Anglais pour la médaille de bronze. »

- La truite – 2^{ème} à Pont de CHERUY en FRANCE avec Capitaine **Jean Pierre ROJODIAZ (absent et démissionnaire)**

Présentation du nouveau Capitaine : **Philippe SETSOUA**

h) Enumération des différents résultats (A. DEWIMILLE)

h.1.1 Les Champions

- FEMININES : Ghislaine COLOMB du CD58
- SENIORS : Benoit PELLEGRINO (absent) du CD82
- U25 : Nicolas RENARD du CD71
- U20 : Paul DELANNOY du CD78
- U15 : Timéo COLSON du CD54
- MASTERS : Jean DESQUE du CD28
- VETERANS : Jean Luc RIVET (absent) du CD35
- CORPOS : Johan CARRE du CD71
- MOULINET : Frédéric FOURNIER du CD18
- CARPE : Lucas DELCOURT du CD62 (absent)
- HANDISPORT : Philippe GABORIAU du CD85
- FEEDER SENIORS : Yoann HOUSSAIS du CD56
- FEEDER MASTERS : Yves HOUSSAIS du CD56
- FEEDER VETERANS : Jean Luc QUERNEC du CD28
- TRUITE aux APPATS NATURELS : Stéphane PAGES du DEPT 31

h.1.2 Les Vainqueurs de Coupes individuelles

- MIXTE : Julien TURPIN du CD28
- CORPOS : Geoffrey DUVET du CD59
- V1 : Alain DEWIMILLE du CD62
- V2 : Serge BOURSON du CD26
- V3 : Gérard HEULARD du CD77
- CARPE : Michel RIBERTOIX du CD41
- FEEDER SENIORS : Luc RINGUEDE du CD94
- FEEDER U25 : Baptiste VANDENABEELE du CD78
- FEEDER U15-U20 : HUGO BREILLOT du CD14

- FEEDER FEMININES : Angélique FAUCHER du CD58
- FEEDER MASTERS : Alain PINEAU du CD37
- FEEDER VETERANS : Daniel LAILLER du CD28

Prise de photos avec tous ces champions présents.

h.1.3 Les Championnats par équipes

- Clubs MIXTE : SPP 87 – La GAULE LAONNOISE – TEAM SENSAS ARMENTIERES
- Clubs FEEDER : Pêche Compétition les MUREAU – La GAULE LAONNOISE – CASTELSARRAZIN
- Clubs CORPOS : Association sports et loisirs SENSAS – FRAMATOME 71 – GAZELEC NORD PAS de CALAIS

« Cette année avec la ligne budgétaire que vous a présente Edmonde tout à l’heure, des rencontres sportives avec tous les pêcheurs dont le palmarès a été retenu seront organisées.

U125 - U20 : à JUGON les LACS (22)

MASTERS HANDISPORT FEMINIES VETERANS : à TOUL sur les lieux du Championnat du Monde

SENIORS – U25 : Au moulinet courant avril (lieu non encore connu)

3 équipes FEEDER : à JUGON les LACS également.

A ce sujet je vous annonce qu’un nouveau Championnat du Monde FEEDER U25 verra le jour en 2024 et c’est Romain FOIRATIER qui en sera le Capitaine chargé à lui de trouver les jeunes pêcheurs qui vont constituer cette équipe. »

Romain FOIRATIER annonce que son adjoint sera Yoann HOUSSAIS.

<----- PAUSE CAFE ----->

Jean Luc QUERNEC annonce les changements des capitans pour 2023

- U20 : Adjoint Anthony BERGERON
- **HANDISPORTS : Adjoint Alain DELISLE à confirmer je n’entends pas bien**
- FEEDER SENIORS : Adjoint Gilles REGOURD

i) Rapport des commissions grandes épreuves

i.1 MIXTE – Corpos, Vétérans et Clubs (E. VILAIN)

i.1.1 Vétérans

La coupe de France MASTERS-VETERANS était organisée sur les ballastières des AYVELLES (08) pour les 3 catégories :

- V 1 (55 - 65 ans) : 76 participants,
- V 2 (65 - 75 ans) : 70 participants,
- V 3 (+ 75 ans) : 25 participants.

les 24 et 25 septembre.

Comme habituellement, l’ensemble des participants était réjoui de se retrouver.

Comme il s’agissait d’une coupe de France, le système de classement « voisinage » était appliqué.

Merci à José ROJAS de son aide pour ce classement.

- La Coupe de France catégorie V1 a été remportée brillamment par Alain DEWIMILLE (CD 59) devant Eric FOSSILLON (CD 59) et Jean-Didier URBANSKI (CD 08),
- Chez les V 2, victoire de Serge BOURSON (CD 26) devant Jean-Daniel WALTZ (CD 25) et Dominique DUTRIPON (CD 51),

- Chez les V 3, la gagne pour Gérard HEULARD (CD 77) devant Jean LUGON (CD 91) et Jean-Pierre LACOMBE (CD 54).

Un grand merci et toutes nos félicitations à l'équipe du Team AVENIR ARDENNES PECHES et son président Patrick MAGNIEZ pour l'organisation de l'épreuve ainsi qu'à tous les bénévoles présents le week-end.

Cette année, nous étions toujours à la recherche d'un CD organisateur.

Merci au CD 51 et à son président Thierry CAUET ainsi qu'à l'ENTENTE 51 PECHE SPORTIVE et à son président Jean-Pierre DUBOIS d'assurer sa prise en charge pour 2023.

i.1.2 Corps

Le championnat de France des Clubs CORPO et la coupe individuelle CORPO ont été organisés sur les parcours du canal du Rhône au Rhin à MONTREUX VIEUX (68) les 03 et 04 septembre 2022 : organisation du CD 68 et de la commission eau douce du CR GRAND EST.

Je tiens à remercier mes collègues Jean-Luc MISCHLER et José ROJAS d'avoir pallié à mon absence.

La pêche a été un peu plus difficile que prévu.

Le Samedi, se déroulait la Coupe qui a rassemblé 97 pêcheurs. C'est

Geoffrey DUVET (Corpo port autonome de Dunkerque) qui l'a emporté devant Pascal AGET (Corpo port autonome de Dunkerque) et Robert BERLIOUX (Corpo association sports loisir sensas).

Le dimanche, place au championnat par équipes : 21 clubs corporatifs ont été amenés à en découdre avec le résultat suivant :

1	28	CORPO ASSOCIATION SPORTS LOISIR SENSAS
2	71	CORPO FRAMATOME 71
3	59	CORPO GAZELEC NORD PAS DE CALAIS B

2023 verra ces épreuves se dérouler sur les ballastières des AYVELLES (08) : organisation du TEAM AVENIR ARDENNES PECHES avec son président Patrick MAGNIEZ.

i.1.3 Championnat de France des Clubs

Suite à la diminution du nombre de clubs de 60 à 30 pour la finale du championnat de France, votée et validée par les CD le 6 mars 2022 lors de l'Assemblée Annuelle à BOURGES, une nouvelle réglementation a été mise en place.

En parallèle avec les championnats individuels, 3 zones ont été ciblées avec des sous zones pour organiser les épreuves qualificatives :

- ZONE A – SOUS ZONE 1 : Bretagne et Pays de Loire
- ZONE A – SOUS ZONE 2 : Nouvelle Aquitaine et Occitanie
- ZONE B – SOUS ZONE 1 : Hauts de France et Normandie
- ZONE B – SOUS ZONE 2 : Grand Est et Ile de France
- ZONE C – SOUS ZONE 1 : Centre Val de Loire et Bourgogne Franche Comté
- ZONE C – SOUS ZONE 2 : Auvergne Rhône Alpes et PACA

59 clubs ont participé.

ZONE A	BRETAGNE-PAYS DE LOIRE	10
	OCCITANIE - NELLE AQUITAINE	15
		25
ZONE B	GRAND EST - ILE DE France	11
	HAUTS DE France - NORMANDIE	6
		17
ZONE C	AURA	5
	CENTRE VAL DE LOIRE - BFC	12
		17

La finale a réuni les 10 clubs maintenus de 2021, l'équipe organisatrice 2021 et 19 clubs issus de ces qualificatifs. En final, seuls 29 clubs ont disputé la finale.

L'organisation du championnat de France des Clubs de Pêche au Coup a été à nouveau compliquée : je ne reviendrai pas sur tous les détails mais un grand merci à Pascal DELISLE et au TEAM SENSAS NOYON d'avoir accepté d'organiser au pied levé cette finale.

Le samedi, la 1^{ère} manche fut remportée par le SPP 87 avec 11 points devant le TEAM SENSAS ARMENTIERES avec 14 points le TEAM SENSAS 28 avec 15 points.

Le dimanche, la 2^{ème} manche fut remportée par le SPP 87 avec 7 points devant LA GAULE LAONNOISE avec 8 points et le TEAM SENSAS ARMENTIERES avec 13 points.

Au final le SPP 87 remporte cette épreuve et représentera la France au Championnat du Monde des Clubs en 2023 en ITALIE accompagnée par LA GAULE LAONNOISE, médaille d'argent, la médaille de bronze revenant au TEAM SENSAS ARMENTIERES.

Un grand merci et toutes nos félicitations à l'équipe du Team Sensas NOYON et son président Pascal DELISLE, aux bénévoles et aux membres du Comité Directeur de la FFPSED présents tout ce week-end et bien en amont pour l'organisation de l'épreuve.

i.2 MIXTE – Duo, Coupe de France, Jeunes (P. FASQUEL)

i.2.1 Coupe de France Mixte

« Après une rupture de 3 années pour les raisons que vous connaissez, c'est avec un grand plaisir que nous nous sommes retrouvés à DOUY pour une nouvelle finale d'une épreuve qui restera pour nous toujours gravée sous le nom de « Grand National ».

La première édition du GN que j'ai pu retrouver date de 1966 mais il est possible qu'il y en ait eu avant. Quoiqu'il en soit son existence remonte donc à plus de 55 ans avec des éditions à plus de 250 soit probablement une participation totale aux finales de plus de 10 000 pêcheurs, comme nous avons 1 qualifié pour 12 participants on doit sûrement dépasser les 100 000 participants depuis la création, des chiffres aujourd'hui qui font frémir.

Même si c'est loin des records, cette finale 2022 fût avec 120 participants une fois encore la plus suivie de l'année preuve que l'épreuve plait toujours malgré son ancienneté probablement grâce à sa position calendaire mais aussi et surtout au choix des parcours qui sont souvent très poissonneux à cette période de l'année (on se rappelle notamment de MARENNE en 2019).

DOUY dont on connaît la richesse piscicole n'a pas failli à la règle avec de nombreux chats et gardonneaux et même quelques carpes pour les premiers classés et notamment pour Julien TURPIN qui joint ainsi son nom à la suite d'une multitude de champions.

Un résultat mérité pour un pêcheur talentueux qui n'a probablement pas fini de faire parler de lui dans les prochaines années.

Un grand merci à Jean Luc QUERNEC, Quentin CHESNEAU et toute leur équipe pour une organisation une nouvelle fois sans faille sur un site que bien des AAPPMA envient et on les comprend.

Comme pour la finale DUO, les comités départementaux pourront désormais organiser une ou deux épreuve(s) qualificative(s) à partir de la prochaine édition, ces décisions devant être prises et validées lors de leurs Assemblées Annuelles.

Autre nouveauté, lors de ces qualificatifs et afin d'augmenter le nombre de qualifiés, tous les pêcheurs licenciés pourront y participer (avec cotisation) quel que soit leur CD d'origine donc mais seuls les pêcheurs du CD organisateur pourront se qualifier.

Enfin et devant les nombreuses défections à répétition des champions invités, le Comité Directeur a décidé de supprimer ce privilège qui leur était accordé.

A partir de 2024, seul le pêcheur ayant gagné la Coupe de France mixte de l'édition précédente sera invité, il devra néanmoins payer la cotisation de 8€ et confirmer sa participation dans les délais. »

i.2.2 DUO

« J'attends toujours la confirmation de la participation de l'équipe David DELABARDE et Laurent GRIGNON pour la finale DUO de cette année, je ne sais pas s'ils sont présents dans cette salle, dans le cas contraire merci de leur passer le message si vous les rencontrez.

Comme les finales (je parle ici de la Coupe de France Mixte et du DUO) sont toujours en fin de saison, les qualificatifs seront désormais ouverts jusqu'au 31 mars de l'année de leur finale.

Il vous reste donc 2 mois pour organiser un qualificatif DUO et 14 mois pour la Coupe de France Mixte. »

i.2.3 JEUNES

« Avec 15-U15, 24-U20 et 18-U25, soient moins de 60 pêcheurs au total, on ne peut pas être satisfaits et nous avons tous bien conscience que l'absence de jeunes licenciés devient un vrai problème sur lequel la Fédération mais aussi les CR, les CD, les Clubs voire les sponsors vont devoir rapidement se pencher sinon dans 10 ans et peut-être moins on ne parlera plus de la pêche de compétition en France.

Pourtant à BREBOTTE que je ne connaissais pas le moins qu'on puisse dire est que les absents ont eu tort car non seulement l'organisation a été exemplaire, mais en plus les poissons ont répondu présents en nombre et nous avons pu assister à de très jolies pêches surtout sur le parcours des U25 d'ailleurs.

Chose rare aussi la 2^{ème} manche a été encore plus productive que la 1^{ère} à tel point qu'on avait presque envie qu'il y en ait une 3^{ème}.

Franchement des supers parcours qui méritent prochainement une autre grande épreuve.

Nicolas RENARD chez les U25, Paul DELANNOY chez les U20 et Timéo COLSON chez les U15 les membres des équipes de France ont frappé un grand coup et prouvé une fois encore que les sélectionneurs ne se trompent pas souvent dans leur choix.

Un grand merci à Bernard THOMANN et toute son équipe pour ce super championnat, on en redemande. »

i.3 FEEDER (F. LINARD non présent excusé)

i.3.1 Coupe de France Masters et Vétérans

Organisation impeccable comme toujours à Rieux. Des excellents scores.

52 masters, victoire d'Alain PINEAU, et 56 vétérans, victoire de Daniel LAILLER.

i.3.2 Coupe de France

Pourquoi Abbeville ? Pourquoi si tard ?

Tout simplement parce qu'il n'y avait pas de volontaires pour organiser, et Abbeville a gentiment accepté de nous dépanner, à la seule date qui restait.

Les résultats n'ont pas été à la hauteur de l'évènement, mais ce n'est ni la faute des organisateurs, ni celle des participants. Victoire de Luc RINGUEDE, qui récompense un pêcheur fidèle depuis plusieurs années aux épreuves feeder.

i.3.3 Coupe de France Jeunes et Féminines

Initialement prévu à Saint Omer à la date habituelle (3^{ème} week-end de juillet), il a eu lieu à Saint Fargeau sur le lac du Bourdon, le premier week-end d'août.

La date était peut-être mal choisie pour avoir plus de participants, mais nous sommes tributaires des organisateurs qui nous dépannent au pied levé. Un grand merci au CD89 et à l'AAPPMA de Saint Fargeau. Victoire de Baptiste VANDENABEELE chez les U25, d'Hugo BREILLOT chez les U20, Timéo NIGON seul participant en U15 à participé avec les U20 et pour terminer Angélique FAUCHER chez les féminines.

i.3.4 Championnat de France des Clubs

En l'absence de candidatures (ça commence à faire beaucoup !), Caen s'était proposé.

Pêche difficile, surtout sur un secteur. Des problèmes avec les écologistes ont obligé les organisateurs à changer certains secteurs.

Mais on remarquera que les meilleures équipes sont encore devant. Comme quoi le hasard n'a pas sa place, contrairement à ceux qui prétendaient à l'avance que ce serait une loterie.

Victoire des Mureaux, enfin récompensés, eux qui tournaient autour depuis plusieurs années.

Un grand merci à Régis LEMASQUERIER bien accompagné par le CD 14 et le CR Normandie pour cette organisation sans faille.

i.4 CARPE (Ph. AURIAULT)

« La FFPSed avait confié au comité départemental de Charente la responsabilité de l'organisation de la Coupe de France carpe 2022. L'épreuve s'est déroulée sur le plan d'eau de Fregeneuil proche d'Angoulême les 27 et 28 août.

Cet étang d'une superficie d'environ 4 hectares peut accueillir environ 60 pêcheurs. Mais ce sont seulement 49 pêcheurs qui ont accepté d'en découdre pendant ce week-end issu des 12 épreuves qualificatives sur l'ensemble du territoire. La pêche fut technique dans l'ensemble avec des places sur les bouts de secteur plutôt délicates.

La première manche est remportée par Mr Michel RIBERTOUX du CD 41 avec 28790 pts, concernant le dimanche c'est Mr Romain PRAUD du CD 40 qui s'adjuge la 2^{ème} manche avec 44940 pts.

Bonne tenue des compétiteurs dans l'ensemble à part certains récalcitrants au moment des contrôles (Non-respect des quantités d'amorce, pas de boîte mesure...).

Au vu des résultats nous pensons qu'il serait préférable d'accueillir des compétitions avec un maximum de 36 pêcheurs pour plus de régularité évidemment.

Très bon accueil de la part du CD 16 et plus particulièrement de Mr BELLAMY, Président du comité, et Mr ORRE, responsable de l'étang, et c'est aux alentours de 17h30 et en compagnie des élus que nous avons procédé à la proclamation des résultats.

Cette coupe de France carpe a été remportée par Mr Michel RIBERTOUX du CD 41 suivi de Mr Ludovic LORTHIOS du CD62 et de Mr Romain PRAUD du CD40.

Le palmarès fut suivi du traditionnel vin d'honneur. »

j) Rapport commission Médicale (S. BECAT non présente excusée)

Le certificat médical pour les pêcheurs et pêcheuses majeurs n'est plus obligatoire pour le renouvellement et obtention de la licence. Pour les mineurs, le questionnaire de santé du ministère de Sports est à remplir afin de déterminer si l'enfant doit être vu par un médecin.

La reconnaissance de sport de Haut niveau de notre discipline ouvre la porte à de potentiels contrôles antidopage inopinés au sein des N1 par l'AFLD. Chaque participant doit en avoir conscience et de ce fait éviter la consommation de substances interdites en compétition par le Code du sport. Certaines sont contenues dans des médicaments prescrits couramment, d'autres sont plus évidentes comme les stupéfiants. Un contrôle positif engendre des sanctions sportives, disciplinaires voire même pénale en fonction de la substance détectée.

En cas de doute vous pouvez demander conseil à un médecin ou regarder dans le moteur de recherche des médicaments de l'AFLD afin de vous assurer que ce que vous consommez n'est pas proscrit.

Si le médicament est indispensable à votre traitement il faudra remplir une AUT avec votre médecin traitant.

k) Rapport commission Formation (M. LE POURSOT non présent excusé)

La commission formation de la commission eau douce est étroitement liée à la commission formation FFPS. Cette dernière a créé un diplôme de commissaire, arbitre, juge-arbitre au niveau FFPS. Chaque commission va décliner ce diplôme FFPS en adéquation avec ses disciplines. Ce travail reste à faire au niveau FFPSed. Néanmoins, le diplôme au niveau fédéral va être aussi à compléter avec le Sport de Haut Niveau et notamment avec une formation sur le dopage.

La commission formation FFPS a entrepris de revoir la carte des diplômes de la fédération pour qu'ils soient en adéquation à notre activité et notre taille fédérale. En prenant en compte les diplômes bénévoles mais aussi professionnels (BP JEPS) puisque la FFPS est la fédération délégataire auprès du ministère des Sports. A ce propos, nous avons participé à la première réunion, en juillet, organisée par la direction des sports pour la rénovation du BP JEPS « éducateur sportif », qui va être transformé en bloc de compétences.

Le travail sur nos diplômes va être en très grande partie lié au travail d'échange qui s'engage avec la FNPF sur la formation de leurs bénévoles d'APN (via nos diplômes FFPS bénévoles) et sur la mise en place de circuits de compétition jeunes. Ce travail en partenariat est important pour le développement de la FFPS (et donc de la FFPSed) et de la pêche en général. Une première réunion de travail entre le chargé de développement/animation de la FNPF (Benoit Lefevre) et le responsable de la commission formation FFPS (moi-même) est déjà programmée le 9 février.

Le Sport de Haut Niveau va engendrer des changements d'habitude au sein de la FFPS et donc FFPSed : que ce soit bien entendu en termes de recrutement des équipes de France et leur management, ainsi que dans le quotidien des sportifs de haut niveau. Mais aussi en termes de formation : il va falloir former rapidement les cadres dirigeants de la FFPSed et des équipes de France sur le dopage, mais aussi prévoir un module de formation pour tous les sportifs de notre fédération. Il faudra aussi dans un second temps réfléchir à la formation des cadres dirigeants des équipes de France.

Beaucoup de chantiers à avancer au niveau FFPS, puis décliner au niveau des différentes commissions dont la nôtre.

La commission formation FFPS a aussi décidé que chaque diplôme donnerait lieu à un « parchemin » et qu'une tenue (T-Shirt ? Ecusson ?) serait importante pour que les gens diplômés soient reconnus quand ils exercent les fonctions pour lesquelles ils ont été formés.

l) Rapport Arbitrage (G. MEYER non présent excusé)

En 2022 : 7 examens organisés par des CD pour 39 candidats

- 6 refusés
- 14 admis en qualité de Juge
- 19 admis en qualité d'Arbitre

Depuis le début de l'examen d'arbitre, situation cumulée au 31 décembre 2022 : 312 candidats

- 51 refusés (16,4%)
- 83 admis en qualité de Juge (26,6%)
- 178 admis en qualité d'Arbitre (57,0%)

Les résultats semblent très corrects, pas trop sévères pour ne pas dissuader les candidats à l'examen, mais suffisamment sélectifs pour écarter les candidats qui n'ont pas révisé les règlements.

Il nous faudra certainement réviser les questionnaires pour y entrer les évolutions des règlements et reformuler quelques questions qui peuvent conduire à des réponses divergentes par rapport à la liste des réponses types.

m) Rapport Communication (P. ROCHER)

Pascal ROCHER dresse le bilan d'activités de la commission communication en cette année 2022 :

Il évoque les investissements réalisés (arches gonflables, fond de podium), la création de la plaquette de présentation de notre commission Eau douce, outil indispensable notamment lors des rencontres institutionnelles, et qui sera complétée en 2023 par un Clip vidéo.

Il passe en revue les différentes réalisations :

- La création des maillots distinctifs de champion de France et Champion du Monde
- Les travaux en cours sur l'organisation des N1, sur les protocoles cérémoniaux
- La présence de notre fédération au SIPAC
- La création d'une identité visuelle pour notre commission Eau douce avec les logos, les affiches, la réalisation du bulletin annuel ...
- La création de la cérémonie des FISHING AWARDS

Il présente les différentes rencontres institutionnelles et partenariales ayant eu lieu en 2022 auprès des collectivités territoriales, des entreprises, des sponsors.

COMMISSION COMMUNICATION



2

Bilan des actions 2022

I – DES INVESTISSEMENTS



3

Bilan des actions 2022

2 – CREATION D'UNE PLAQUETTE DE PRESENTATION DE NOTRE FFPS ed

Notre HISTOIRE

Créée en janvier 1949, la FFPS (Fédération Française de Pêche Sportive au Coup) jadis sous l'appellation CSMP, puis FFPC, est baptisée FFPSed (Fédération Française des Pêches Sportives Commission Eau Douce) lors de l'Assemblée Générale du 19 Mars 2017 qui a été tenue à NIORT.

Un sport à la portée de tous avec des épreuves pour les femmes, les hommes, les personnes en situation de handicap, tous les âges, en individuel en duo ou par équipe.

5 techniques majeures :

- La Pêche à la Carpe (maximum 12 mètres) ou au moulinet
- La Pêche au Moulinet (Anglaise ou Belge)
- La Pêche à la Plombie aussi appelée Feeder
- La Pêche de la Carpe au Coup (compagnement à la ligne, sans moulinet)
- La Pêche de la Truite aux Appâts Naturels

Du 1971 à 1992
 Du 1993 à 2003
 Du 2004 à 2016
 Depuis 2017

FFPSed
10 La Béchellerie - 49100 L'Épineux Saint-Martin
www.FFPSed.fr

Notre VOCATION

Nous sommes une fédération agréée, délégataire du Ministère des Sports, comprenant des associations agées pour la pratique de la pêche sportive au niveau départemental, régional, national et international.

La FFPSed a en charge l'organisation de toutes les compétitions officielles Nationales (Championnats et Coupes) et les participations Internationales lors des Championnats du Monde, d'Europe ou autres grandes rencontres.

L'ensemble des catégories sportives : seniors, jeunes, féminines, masters, vétérans et handicapés est représenté lors de ces différentes épreuves.

Avec plus de 5500 licenciés répartis dans 12 régions et 81 départements, la Pêche sportive en Eau Douce est implantée sur l'ensemble du territoire sportif Français.

5500 licenciés 500 clubs 2500 compétitions par an

* Discipline reconnue (collective de haut niveau) par arrêté ministériel du 25/11/2021

FFPSed
10 La Béchellerie - 49100 L'Épineux Saint-Martin
www.FFPSed.fr

Notre ORGANISATION

MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS

ASSEMBLEE GENERALE

COMITE EXECUTIF

COMITE DIRECTEUR

12 COMITES REGIONAUX 91 COMITES DEPARTEMENTAUX 500 CLUBS

FFPSed
10 La Béchellerie - 49100 L'Épineux Saint-Martin
www.FFPSed.fr

4

Bilan des actions 2022

2 – CREATION D'UNE PLAQUETTE DE PRESENTATION DE NOTRE FFPS ed



Notre ADN
Les valeurs qui nous réunissent

- ESPRIT D'EQUIPE
- PASSION
- PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE
RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT / PRATIQUE DU NO KILL



Nous sommes tous unis autour d'une passion commune

FFPSed
10 La Broderie - 49100 L'Épervier - Saint-Martin
www.ffps.fr

FFPS eau douce



Le PLAN
« PERFORMANCE 2024 »

- LABELLISATION des parcours
- PARTICIPATION À 13 CHAMPIONNATS DU MONDE / AN
- RESULTATS SPORTIFS
- ORGANISATION DE CHAMPIONNATS DU MONDE EN FRANCE



FFPSed
10 La Broderie - 49100 L'Épervier - Saint-Martin
www.ffps.fr

FFPS eau douce



Notre RESPONSABILITE SOCIETALE

L'ambition de la FFPSed en matière de responsabilité sociale se traduit par des engagements autour de 7 thématiques :

- INCLUSION & COHESION : Mixité, Handicap ...
- SANTE : Prévention, Médecin fédéral ...
- EDUCATION & FORMATION : Ecoles de pêche, formation des arbitres ...
- CONSOMMATION & PRODUCTION DURABLES : Déchets, Achats responsables ...

4 niveaux de contribution (Comité directeur, Comités régionaux, Comités départementaux, Clubs)

FFPSed
10 La Broderie - 49100 L'Épervier - Saint-Martin
www.ffps.fr

FFPS eau douce

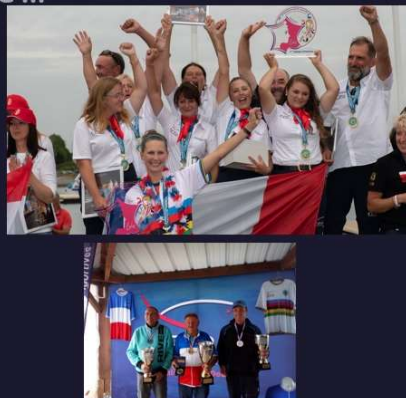
Bilan des actions 2022

3 – CREATION DES MAILLOTS DISTINCTIFS



Bilan des actions 2022

4 – Professionnalisation de nos protocoles cérémoniaux pour les rendre plus attractifs et plus axés « sport », travaux sur l'organisation des épreuves de l'Elite nationale, Présence au SIPAC ...



Bilan des actions 2022

5 – Création logos, affiches, visuels, évolution du site internet avec de nouvelles rubriques, création du bulletin annuel,...



8

Bilan des actions 2022

6 – RDV institutionnels & Partenariaux pour SPONSORING & MECENAT

....



9

Bilan des actions 2022

7 – Mise en place de la cérémonie des FISHING AWARDS



10

Après avoir remercié Pascal, le Président rattrape un petit oubli : la validation des remplacements de Thierry BRAN par Farid AMMAR à la commission de discipline et de Michel DEUDON par Freddy ROTIER à la commission d'appel. Les deux changements sont adoptés à l'unanimité.

La base d'aviron suite au championnat du monde probablement après 2024 année des JO.

n) Intervention des SPONSORS.

n.1 Christophe NOUALHIER pour SENSAS

Christophe NOUALHIER rappelle les principales épreuves SENSAS

- CRAIZY BAIT

140 qualificatifs, 2500 participants en 2022 avec la victoire de Fabrice CASIMIR à SOCOURT

La finale 2023 aura lieu à DOUY et FONTENAY sur EURE les 5, 6 et 7 mai

- Challenge SENSAS

Des qualificatifs perturbés par le COVID mais quand même au nombre de 40 en 2022 pour un total de 400 équipes

Victoire du TEAM SENSAS 28 à CHATEAUDUN

La finale 2023 aura lieu à BETHUNE les 7 et 8 octobre.

- FEEDER TECH

1700 participants aux qualificatifs et 170 participants à la finale à RIEUX, une épreuve qui monte en puissance, victoire de Valentin LEFEVRE.

La finale 2023 aura lieu à MARENNES les 21 et 22 octobre.

n.2 Stéphane POTTELET pour GARBOLINO

Une nouvelle épreuve originale qui a lieu en 2022 carpe au coup avec pesée toutes les heures et un affichage des résultats en cours d'épreuve.

« Il faut faire découvrir notre activité à un plus grand nombre de pêcheurs, on n'arrive pas à faire vivre nos manifestations, on doit évoluer avec les réseaux sociaux, la vidéo, des retransmissions en direct et des affichages des classements provisoires »

n.3 Romain FOIRATIER pour CHAMPION FEED

« Nous avons organisé en 2022 une épreuve au feeder en américaine remportée par Jean Luc QUERNEC et Frédéric LINARD. Jusqu'à maintenant on était accès sur la pêche au feeder, mais on a décidé pour cette année de s'orienter vers une épreuve OPEN (ouverte à toutes techniques) en Américaine « L'international CUP » les 1 et 2 Avril à RIEUX. »

n.4 Gérard TRINQUIER pour MILO

« MILO a rejoint les sponsors de la fédération cette année et j'en suis ravi. On va créer en 2023, 2 nouvelles épreuves open, on veut perdre notre image « carpe » et se tourner de plus en plus vers le feeder et la pêche traditionnelle.

A titre personnel je suis très fier et très heureux de retrouver les filles pour le prochain championnat du monde. »

o) FISHING AWARDS (P. ROCHER, E. VILAIN et JL. QUERNEC)

Un joli spectacle pour clore cette assemblée avec la remise des « fishing awards ».

Pour chacune des catégories : annonce des nominés par Pascal ROCHER, ouverture de l'enveloppe par Edmonde VILAIN et remise du trophée par Jean Luc QUERNEC

Un vrai bon moment qu'il faut sans aucun doute renouveler !!

- ➔ Note du rédacteur il manquait peut-être une petite musique.

Beaucoup d'émotions pour les fishing d'honneur avec le premier pour **Jean Claude POINSIGNON** un grand monsieur qui a passé sa vie à se dévouer pour la compétition dans les CD, CR et Fédérations et qui a accompagné les jeunes pendant de nombreuses années avec sa femme aux fourneaux et qu'on espère revoir très vite parmi nous et pour e Jean DESQUE très ému à la réception d'un trophée qu'il n'attendait pas mais qui récompense une carrière exceptionnelle avec une gentillesse et une humeur constantes, un grand monsieur lui aussi toujours disponible jamais avare d'un conseil.

Résultats ci-dessous.





Meilleur sélectionneur National	Eric BLANC (U25)
Meilleure équipe de France	Les Féminines
Meilleur CLUB	La Gaule LAONNOISE
Meilleur espoir	Nicolas RENARD
Sportive de l'année	Marie RENARD
Sportif de l'année	Olivier DEFROCOURT
Awards d'honneur 1	Jean Claude POINSIGNON
Awards d'honneur 2	Jean DESQUE



**Merci à tous pour votre participation
(plus de 4700 votes)
Rendez-vous en 2024**





p) Intervention de Jacques GOUPIL Président de la FFPS.

« C'est un grand plaisir de me retrouver parmi tous les pêcheurs de l'eau douce que je tiens à féliciter pour leurs résultats Nationaux et Internationaux et à remercier pour leur présence. La France est une grande Nation de pêche et si nous avons pu obtenir le statut de « haut niveau » c'est en grande partie grâce à l'eau douce, grâce à vous. La FFPS n'existerait pas sans l'eau douce qui représente à elle seule 50% des effectifs. Les épreuves se multiplient et la gestion d'une telle fédération est de plus en plus difficile, je tiens à féliciter Jean Luc QUERNEC, qui n'a pas été épargné en 2022 par des ennuis de santé, et toute son équipe pour le travail qu'ils effectuent, merci à tous. Je voudrais revenir sur un sujet qui me tient à cœur, la régression des licences jeunes. Il faut comme beaucoup l'on dit relancer un peu partout des parties de pêche, des rencontres, des concours dans les clubs mais aussi dans les AAPPMA, je sais ça ne sera pas facile mais c'est la seule façon de retrouver de nouveaux licenciés. Pour les sélections régionales, il fallait faire quelque chose et je trouve que les décisions qui ont été prises sont excellentes. Je terminerai en me réjouissant du virage en matière de communication qui a été pris, on ne sait pas assez se mettre en valeur, mais grâce à Pascal ROCHER que Jean Luc a bien fait de solliciter les choses changent et vont dans le bon sens. J'ai d'ailleurs demandé à Pascal de rejoindre la FFPS et j'espère qu'il acceptera. Il faut que la Fédération grandisse !! »

q) Intervention de Maurice LEBRANCHU Vice-Président de la FNPF.

« Il est difficile de parler en dernier, tout a déjà été dit. Merci de m'avoir invité et je suis extrêmement heureux de participer à vos travaux ce matin. C'est vrai, comme l'a dit le Président, je suis licencié mais je vous rassure, c'est plus par solidarité que par pratique. Je félicite tous les artisans des supers résultats que nous avons obtenus sur la scène internationale et qui font de la France une grande nation pêche. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de mettre ces résultats en valeur lors des prochaines affiches pêche que la FNPF va éditer pour le développement du loisir pêche en novembre prochain.

Vous avez confié les finances à une femme, et j'ai pu tout à l'heure constater son grand professionnalisme alors merci messieurs pour votre galanterie et bravo madame pour la clarté de votre exposé.

Les jeunes, un gros sujet, les APN des AAPPMA ont de plus en plus de mal à recruter des bénévoles et les APN sont un maillon essentiel dans le développement de notre loisir.

Nos deux fédérations travaillent sur des domaines différents mais leurs intérêts respectifs convergent. Au niveau National, ce partenariat s'exerce entre les deux structures au travers d'une convention renouvelable tous les deux ans et que nous avons appelée « convention mère ». Elle décrit les domaines où nous pouvons travailler ensemble elle prévoit notamment que la FFPS participe à des actions en contrepartie d'une aide financière de la FNPF de 45 000€. A cette aide annuelle s'ajoute depuis deux ans une aide exceptionnelle de 4 000€ pour l'organisation de manifestations internationales sur le territoire. Nous avons donc un partenariat vivant et concret.

Ce partenariat existe aussi au niveau des départements sous la forme de « conventions filles », j'invite d'ailleurs tous les Présidents de CD qui ne l'auraient pas fait de vous rapprocher des fédérations départementales.

Aujourd'hui la contrepartie de ces aides relève de la vitrine que constitue la pêche de compétition ce qui implique communication mais aussi investissement des compétiteurs dans tout ce qui est initiation à la pêche (APN ou manifestation diverses). Ce partenariat national est suivi par un comité paritaire composé des responsables des différentes commissions et des administrateurs de la FNPF, ce comité se réunit une ou deux fois par an.

En décembre dernier ce comité a décidé de reconduire la convention nationale qui arrivait à échéance pour deux années supplémentaires. Une décision qui devrait sans aucun doute être validée par le comité d'administration qui se réunira fin février. Nous avons décidé ensemble de réunir nos efforts dans deux domaines particuliers où nous ne sommes pas assez performants :

- La communication en particulier sur les performances des femmes et des jeunes qui sont des cibles « commerciales ». Je propose à Pascal ROCHER de nous rejoindre dans ce groupe de travail où il travaillera avec les services de communication de la FNPF
- L'organisation des différentes étapes qui doivent conduire de la découverte de la pêche à l'entrée dans la compétition, les chiffres que j'ai vus tout à l'heure sont terribles. La FNPF recrute beaucoup de jeunes, 200 à 250 000 cartes moins de 12 ans et 130 000 cartes 12-18 ans et ces effectifs représentent 30% du total des pêcheurs ce qui est beaucoup lorsqu'on voit vos chiffres. Initiation, repérage, accompagnement avec les meilleurs éléments doivent être organisés aujourd'hui à part quelques initiatives personnelles, ce chemin entre nos deux fédérations n'existe pas ce qui est incompatible avec votre statut de haut niveau. Pour l'avenir de la pêche nous devons construire ensemble et nous allons nous y employer dès cette année. Un petit groupe de travail a été constitué à la suite de notre comité de suivi avec un agent de développement de la FNPF et Mickael LE POURSOT responsable de la formation à la FFPS et je voudrais que parallèlement se crée un groupe de réflexion avec l'ensemble des personnes qui peuvent aider, c'est un travail à long terme.

Aujourd'hui par nos adhérents la pêche de loisir en eau douce est à la fois forte mais aussi très fragilisée par certaines évolutions de société utilisées par des lobbies puissants dont l'action va forcément s'accroître pour essayer de faire disparaître notre loisir.

Face à ces menaces, nous devons être unis quel que soit les lieux où nous pratiquons ou les techniques que nous employons. Je vous remercie ».